

# Considérations sur la librairie genevoise pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763)

Autor(en): **Bremme-Bonnant, Florence**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **19 (1971)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728484>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONSIDÉRATIONS SUR LA LIBRAIRIE GENEVOISE PENDANT LA GUERRE DE SEPT ANS (1756-1763)

par Florence BREMME-BONNANT



LE PRÉSENT article est fondé sur un mémoire présenté en 1968 à l'Université de Genève et intitulé *Le libraire Henri-Albert Gosse pendant la guerre de Sept Ans d'après sa correspondance et ses catalogues. Contribution à l'histoire de la librairie genevoise au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Depuis lors, nous nous sommes efforcée de compléter la documentation que nous avons rassemblée à cette occasion, de manière à donner un aperçu plus général de la librairie genevoise au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pourquoi la guerre de Sept Ans?

Parce qu'on dispose pour cette période de sources inédites importantes. Autre motif: ces quelques années coïncident avec une production littéraire européenne fondamentale, avec la fin d'une activité traditionnelle des libraires genevois – c'est-à-dire le commerce des ouvrages latins – et qu'elles laissent présager le déclin d'affaires qui, pendant plus de deux siècles, avaient assuré à la cité une place de choix dans le domaine de la production et du négoce international des livres.

## I. LA LIBRAIRIE GENEVOISE DE 1756 A 1763

Selon Herbert Lüthy<sup>1</sup>, Genève est politiquement, depuis 1738, une sorte de protectorat français. Économiquement, la ville, toute orientée vers l'étranger, conserve cependant un équilibre remarquable; ce n'est que vers 1770 qu'elle se tournera toujours plus du côté de la France. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, Genève est devenue une place financière importante: les rois de Sardaigne et de Danemark, l'impératrice Marie-Thérèse y lancent tour à tour des emprunts<sup>2</sup>. Les deux industries genevoises

<sup>1</sup> Herbert LÜTHY, *La banque protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*, Paris, 1961, t. II, p. 53.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, pp. 73 et 75.

prédominantes sont l'indiennerie et l'horlogerie, mais d'autres activités – l'imprimerie par exemple – contribuent aussi à occuper une main-d'œuvre abondante<sup>3</sup>. Dans le domaine intellectuel, la ville prend l'aspect d'une « capitale d'opposition en France »<sup>4</sup>. Depuis l'établissement de Voltaire aux Délices en 1755 et la condamnation en 1762 de l'*Emile* et du *Contrat social*, Genève mêle ses débats d'idées et ses espérances révolutionnaires à ceux de la France jusqu'à ce que finalement ils se confondent<sup>5</sup>. L'essor économique de la cité et l'étendue de ses relations commerciales en Europe étaient donc de nature à favoriser le développement de la librairie; le climat intellectuel et la présence d'auteurs à succès ne firent que l'encourager davantage.

En 1756, on dénombre dix libraires-imprimeurs: Etienne Blanc, les frères Cramer, Emmanuel Duvillard, Jean Gallay, Jean Vincent de Gauffecourt, Henri-Albert Gosse & C<sup>ie</sup>, les frères Martin, Pierre Pellet, Claude et Antoine Philibert, les frères de Tournes. Ils sont neuf en 1763: les mêmes, sauf Gauffecourt, décédé, et Jean Gallay, remplacé par son fils Nicolas<sup>6</sup>.

A cette époque, les maisons les plus importantes sont les de Tournes et les Cramer, puis les Martin, les Philibert et les Gosse. Leurs catalogues distribués à la clientèle contiennent chacun de 1300 à 13 000 titres d'ouvrages; si l'on admet que les livres inventoriés se trouvaient au moins à trois ou six exemplaires par titre d'assortiment, il n'est pas exagéré d'estimer à plus de cinquante mille ouvrages les stocks courants des principaux libraires.

Le catalogue général latin des Cramer, de 1753/54, comprend 10 200 titres, dont 1900 de théologie protestante, 2000 de théologie catholique, 1600 de droit, 1700 de médecine et 3000 de miscellanées<sup>7</sup>. Quant au supplément publié en 1755, il compte 1600 titres<sup>8</sup>.

Le catalogue général latin des de Tournes, de 1757, comprend 11 000 titres, parmi lesquels on trouve 300 titres espagnols et italiens. Les 11 000 titres se répartissent comme suit: 3900 de théologie, 1600 de droit, 1500 de médecine et 4000 de miscellanées<sup>9</sup>. Dans leur catalogue de 1763, on dénombre 13 000 titres, dont 3800 de théologie, 2200 de droit, 2000 de médecine et 5000 de miscellanées<sup>10</sup>.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 48.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, p. 53.

<sup>5</sup> *Ibidem*.

<sup>6</sup> John R. KLEINSCHMIDT, *Les imprimeurs et libraires de la république de Genève, 1700-1798*, Genève, 1948.

<sup>7</sup> *Catalogus universalis alphabeticus librorum miscellaneorum apud fratres Cramer & Cl. Philibert*, 1753; *Catalogus librorum medicorum... in officina fratrum Cramer*, 1754; *Catalogus librorum theologicorum protestantium in officina fratrum Cramer*, 1754; *Catalogus librorum theologicorum apud fratres Cramer*, 1754; *Catalogus librorum juridicorum in officina fratrum Cramer*, 1754.

<sup>8</sup> *Catalogus majori in copia in bibliopolio fratrum Cramer*, 1755.

<sup>9</sup> *Catalogus librorum omnium facultatum apud fratres de Tournes*, 1757.

<sup>10</sup> *Catalogus librorum omnium facultatum apud fratres de Tournes*, 1763.



Le catalogue général latin de Gosse, de 1745, contient 2200 titres: 600 de théologie, 400 de droit, 450 de médecine, 750 de miscellanées<sup>11</sup>. Gosse publia en 1752 un nouveau catalogue latin qui n'a pas été retrouvé. Quant aux frères Martin, leur catalogue de 1758 recense quelque 1300 titres: 450 de théologie, 300 de droit, 90 de médecine et 480 de miscellanées.

Pour la librairie latine, les éditions d'origine allemande viennent en tête en ce qui concerne les livres de théologie, de droit et de sciences, avec un pourcentage qui varie, selon les librairies, de 36 à 48%. Les éditions de provenance italienne occupent la deuxième place pour les livres juridiques, tandis que pour les livres scientifiques, philosophiques et historiques c'est tantôt la France, tantôt la Hollande qui se relaient au deuxième rang.

Quant aux livres français, on les trouve dans les catalogues des frères Cramer et Claude Philibert (1752), de H.-A. Gosse (1760), de Marc Chapuis (1769) et de Claude Philibert & Barthélémy Chirol (1770). Le premier recense 2000 titres: 40% vient de France, 20% de Hollande<sup>12</sup>; le second compte 2800 titres, dont 35% de Hollande et 22% de France<sup>13</sup>; le troisième énumère 4300 titres, soit 35% de France, 16% de Hollande, 10% d'Allemagne<sup>14</sup>; le quatrième, enfin, inventorie 2800 titres: 61% de France, 21% de Hollande<sup>15</sup>.

Un examen sommaire des indications contenues dans la correspondance d'Henri-Albert Gosse pour les années 1759 à 1761 confirme que ses principaux fournisseurs étaient la France, l'Allemagne et la Hollande, ses débouchés le Portugal et les Etats italiens<sup>16</sup>.

G. Barber a calculé que durant la période 1755/1766 les Cramer ont effectué le 49% de leurs ventes en France, 26% au Portugal, 12% en Italie, 8% en Allemagne et au nord-est de l'Europe, 3% au Royaume-Uni et 2% aux Pays-Bas<sup>17</sup>.

A l'époque de la guerre de Sept Ans, les libraires genevois sont encore spécialisés dans le commerce du livre latin. Ils achètent leurs assortiments surtout en Allemagne et les revendent en Italie et dans la péninsule Ibérique. Quant aux livres français, ils se les procurent en France et en Hollande pour les écouler en Italie, en Espagne, au

<sup>11</sup> *Catalogus librorum theologorum apud H.-A. Gosse & socios, 1745; Catalogus librorum juridicorum apud H.-A. Gosse & socios, 1745; Catalogus librorum medicorum apud H.-A. Gosse & socios, 1745; Catalogus librorum ... apud fratres Martin, 1758.*

<sup>12</sup> *Catalogue général des livres françois... chez les frères Cramer & Claude Philibert, 1752.*

<sup>13</sup> *Catalogue des livres françois de H.-A. Gosse & comp., 1760.*

<sup>14</sup> *Catalogue des livres françois de Marc Chapuis & compagnie, 1769.*

<sup>15</sup> *Catalogue des livres françois, italiens, anglois et espagnols qui se trouvent chez Cl. Philibert & Bart. Chirol, libraires à Genève, 1770.*

<sup>16</sup> Registre de copies de lettres du libraire H.-A. Gosse & Cie (11.5.1759-9.12.1761), Archives d'Etat, Genève, Commerce, F 61 (cit. Gosse, CL, AEG, F 61).

<sup>17</sup> Giles BARBER, *The Cramers of Geneva and their trade in Europe between 1753 and 1766* dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, xxx, Genève, 1964, p. 394.

Portugal et en Suisse<sup>18</sup>. En ce qui concerne leurs propres éditions, les Genevois continuent à livrer les livres latins qu'ils avaient imprimés jadis; ils exécutent quelques réimpressions pour compléter leurs stocks. Mais c'est surtout les ouvrages français qui absorbent la production de leurs presses: livres d'enseignement ou de religion réformée d'une part, contrefaçons d'ouvrages français à succès de l'autre et, en ce qui concerne les Cramer — qui occupent une position privilégiée — les best-sellers explosifs de Voltaire et de ses amis. En effet, les Cramer, après avoir cédé en 1760 leurs fonds latin et espagnol aux de Tournes, se sont spécialisés dans l'édition de livres français et notamment des œuvres de Voltaire. Pendant la période qui nous occupe, ils publient tous les ouvrages de ce dernier: une collection des œuvres complètes en 17 volumes est sortie de leur presse dès 1755, de même qu'une seconde édition de *l'Essai sur les mœurs*, en 7 volumes, qui paraît en 1761; *Candide* est imprimé en 1759, *l'Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand* aussi, *Tancredè* en 1761.

Quant aux de Tournes, installés simultanément à Lyon et à Genève, ils ont concentré entre leurs mains le commerce des livres pour l'Espagne. Ils disposent du plus gros fonds latin d'Europe, ayant racheté à partir de 1726 la plupart des fonds lyonnais: celui d'Anisson d'abord (laissant les séries françaises aux Bruyset), le fonds Huguetan en 1729, le fonds Deville en 1749. A Genève, ils sont depuis plus d'un siècle les imprimeurs de la République et de l'Académie.

On doit admettre que la librairie était à cette époque une activité rémunératrice. G. Barber, B. Gagnebin, A. M. Rousseau ont montré comment les Cramer s'étaient enrichis en éditant Voltaire<sup>19</sup>. Certes, il s'agissait en l'espèce d'un auteur peu commun. Mais les de Tournes, eux aussi, semblent avoir accumulé dans l'exercice de la profession des capitaux considérables. Comment auraient-ils pu sans cela acquérir des fonds de librairie aussi importants et financer l'édition d'ouvrages aussi volumineux? La longévité des maisons genevoises au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle montre bien que les titulaires y trouvaient leur compte.

Au début de la guerre de Sept Ans vivaient à Genève quelque 22 000 habitants. Cela revient à dire que cette population, dont seule une petite partie était à même de lire autre chose que la Bible, des almanachs, des gazettes ou des factums, ne constituait pas pour les libraires de la ville un débouché intéressant. C'est donc à l'étranger que les de Tournes, les Cramer, les Philibert, les Gosse vont chercher et trouvent des marchés, qui font travailler leurs presses et absorbent leurs assortiments.

<sup>18</sup> Georges BONNANT, *La librairie genevoise dans la péninsule Ibérique au XVIII<sup>e</sup> siècle* dans *Genava*, n.s., IX, Genève, 1961, (cit. *Genava* IX) pp. 106-108.

<sup>19</sup> BARBER, *op. cit.*; Bernard GAGNEBIN, *La diffusion clandestine des œuvres de Voltaire par les soins des frères Cramer*, dans *Annales de l'Université de Lyon, Lettres*, XXXIX, Paris, 1965, pp. 119-132; André ROUSSEAU, *Quand Voltaire vendait des livres*, *ibid.*, pp. 101-117.

D'après leur Grand-livre <sup>20</sup>, les Cramer eurent, entre 1755 et 1767, 410 correspondants, dont 138 libraires, dans 106 villes différentes. A la même époque — entre 1759 et 1761 — Henri-Albert Gosse en eut 262, dont 117 libraires, dans 105 villes différentes <sup>21</sup>. L'extension de ces relations d'affaires à l'Europe tout entière et même aux Indes occidentales et orientales n'a été possible que grâce au réseau commercial très dense dont bénéficiaient les négociants genevois depuis près d'un siècle. Significatif à cet égard le rôle joué par ce que Lüthy appelle « l'internationale huguenote » <sup>22</sup>. Alliés à des familles françaises, allemandes ou italiennes dont les membres s'étaient réfugiés à Genève pour cause de religion, les Genevois protestants avaient de la parenté dispersée un peu partout en Europe. Exerçant souvent la profession de négociant ou de banquier, ces personnes constituaient pour les libraires genevois des correspondants sûrs et techniquement bien préparés à effectuer pour leur compte les opérations financières inhérentes aux importations et exportations de livres en provenance ou à destination de Genève (paiements, recouvrements, etc.). Comme l'observe Lüthy, les contacts d'affaires se nouent à Genève par des recommandations personnelles dérivant de liens de parenté ou d'origine, même lointains <sup>23</sup>.

La période sous examen se situe à la fin d'une époque de grande prospérité pour la librairie genevoise, époque qui sera toutefois suivie d'un déclin assez brusque. La disparition dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle d'entreprises, qui avaient fait la renommée de la ville, s'explique par une suite d'événements. Tout d'abord, en 1759, l'expulsion des jésuites du Portugal porte préjudice aux libraires, en leur fermant ce pays pour une bonne partie des livres latins qu'ils avaient en stock. L'interdiction des jésuites en France, en 1764, et finalement en Espagne, en 1767, ne fait qu'aggraver la situation; par la clôture des collèges de la Compagnie en Europe et l'abolition subséquente de l'Ordre, une littérature particulièrement abondante devient tout à coup invendable, si ce n'est comme maculature. Il faut mentionner, en outre, qu'en 1754 l'Espagne prohibe l'entrée des livres espagnols imprimés à l'étranger <sup>24</sup>. En 1784 d'ailleurs, elle soumettra à une censure préalable tous les livres en langue étrangère <sup>25</sup>. En France enfin, le Conseil d'Etat fixe, dès 1771, une taxe très élevée perçue aussi bien sur le transit que sur l'entrée des livres étrangers dans le Royaume <sup>26</sup>. A ces différentes circonstances particulières, s'ajoute un phénomène plus général: c'est la

<sup>20</sup> Frères Cramer, Grand-livre (1755-1767), AEG, Commerce, F 57.

<sup>21</sup> Gosse, CL, AEG, F 61. Le calcul tient compte des deux années suivant le 11.5.1759, date à laquelle commence le registre.

<sup>22</sup> LUTHY, *op. cit.*, p. 78.

<sup>23</sup> LUTHY, *ibid.*

<sup>24</sup> François GRASSET, L [novembre 1754] à Malesherbes, Paris, Bibliothèque nationale, Paris (cit. BNP), Ms fr. 22130/37.

<sup>25</sup> BONNANT, *Genava* IX, p. 114.

<sup>26</sup> H.-A. Gosse, L 16.3.1772 à Pierre Gosse jr, La Haye, Bibliothèque publique et universitaire, Genève (cit. BPU), Ms 2612: « Ajoutez à cela l'impôt que la France a fait sur l'entrée des livres qui fait que nous ne faisons plus rien avec l'Espagne et le Portugal. »

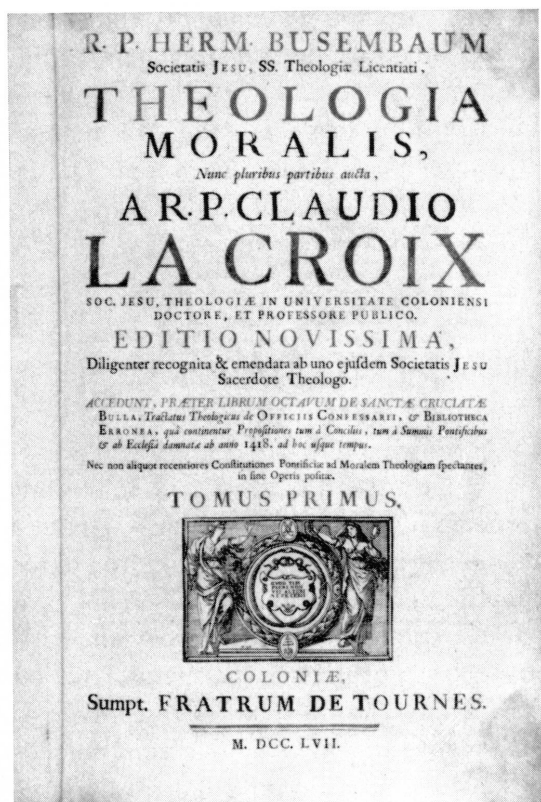


Fig. 2. Edition genevoise de la *Theologia moralis* des jésuites Busembaum et La Croix.

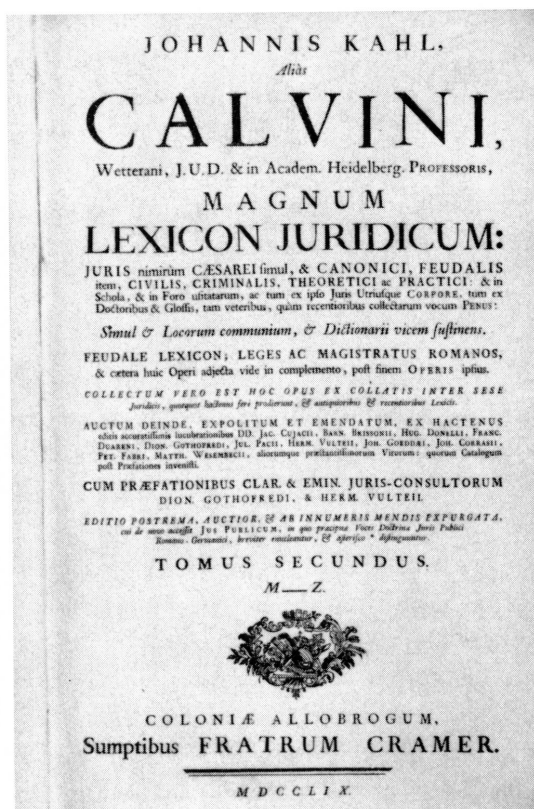


Fig. 3. Edition genevoise du *Lexicon juridicum* de Kahl.

disparition du latin comme langue juridique et scientifique au profit des langues nationales, nécessairement éditées sur place (italien, espagnol, allemand).

Toutes ces causes cumulées ont porté à la librairie genevoise traditionnelle un coup dont elle ne se releva plus. Dès 1769, les frères Martin vendent leur fonds de librairie. En 1775/1776, les frères Cramer et les frères de Tournes se débarrassent de leurs presses, se contentant de liquider les livres qu'ils ont en stock. Vers 1770, Henri-Albert Gosse cesse d'imprimer; sa librairie subsistera jusque vers 1790.

En 1780, on peut dire que Genève a abandonné son rôle de centre international du commerce des livres. Les grandes maisons ont fermé leurs portes.

## II. RELATIONS INTERNATIONALES DES LIBRAIRES GENEVOIS

Nous examinerons maintenant les relations d'affaires que les libraires genevois nouaient avec l'étranger, négligeant délibérément le commerce de détail local, moins important et moins significatif. Signalons toutefois qu'il existait une convention entre



libraires de la ville aux termes de laquelle les rabais qu'ils s'accordaient réciproquement ne devaient pas excéder 25 % et par conséquent ceux dont ils faisaient parfois bénéficier les particuliers ne pouvaient en aucun cas être supérieurs à ce taux. Gosse se plaint à plusieurs reprises des frères Philibert, qui ne respectent pas cet engagement, « causant ainsi un grave préjudice au commerce »<sup>27</sup>. Les libraires locaux se fournissaient mutuellement de livres à compte ouvert au prix de détail. Les soldes annuels, sous déduction du rabais, étaient réglables dans les six mois<sup>28</sup>.

### *Suisse*

Les entreprises genevoises entretiennent des rapports suivis avec les principaux libraires de Bâle, Berne, Lausanne et Zurich, auxquels ils commandent des ouvrages en langue française, latine ou allemande qu'ils échangent contre leurs livres d'impression latins et français<sup>29</sup>. Les Cramer ont en Suisse 31 correspondants dont 13 libraires, Gosse 69 dont 18 libraires. Les premiers font imprimer – comme Grasset de Lausanne – certaines de leurs éditions françaises à Bâle, chez Schorendorff, parce que la main-d'œuvre est, paraît-il, meilleur marché dans la ville rhénane<sup>30</sup>. La production genevoise a naturellement un cercle de lecteurs dans le Pays de Vaud, mais tous les livres n'y peuvent point entrer: en 1759, l'autorité bernoise interdit *La Pucelle d'Orléans*, *Candide*, *De l'esprit de Voltaire*; en 1760, c'est le tour des *Œuvres du philosophe de Sans-souci*<sup>31</sup>. Les transactions avec les libraires suisses sont soldées chaque année et réglées par lettres de change sous déduction d'un rabais de 25 %<sup>32</sup>. La monnaie de compte est l'argent de Genève pour le Pays de Vaud, le florin d'empire pour les Bâlois, la livre de Suisse pour les Bernois<sup>33</sup>.

Cependant la Suisse n'est pas seulement un débouché, mais aussi une voie de transit: c'est la barque de Morges ou le brigantin d'Ouchy qui transportent les balles de livres de Genève en terre vaudoise, d'où elles sont acheminées par chariot via Echallens-Morat, Brugg et Bâle vers l'Allemagne, les Pays-Bas et le Nord, ou via

<sup>27</sup> Gosse, CL 19.9.1760 à Sigismond d'Arnay, Lausanne, AEG, F 61, p. 438; CL 25.6.1760 à Chapuis, Lausanne AEG, F 61, p. 374.

<sup>28</sup> Gosse, CL 8.2.1760 à J. M. Bruyset, Lyon, AEG, F 61, p. 228.

<sup>29</sup> Gosse, CL 21.11.1760 à Heidegger, Zurich, AEG, F 61, p. 517; CL 12.12.1760 au même, AEG, F 61, p. 526; CL 7.11.1760 à Orell & Cie, Zurich, AEG, F 61, p. 510; CL 28.11.1760 au même, AEG, F 61, p. 518; CL 20.5.1760 à Thurneysen, Bâle, AEG, F 61, p. 334; CL 13.7.1760 au même, AEG, F 61, p. 398.

<sup>30</sup> J. M. Bruyset, Lyon, L 25.4.1758 à Malesherbes, Paris, BNP, Ms fr. 22144/251: « les ouvriers qui travaillent dans ces imprimeries sont allemands ou étrangers, ce qui est cause que leurs livres sont remplis de fautes et chargés d'errata. »

<sup>31</sup> J. P. PERRET, *Les imprimeries d'Yverdon au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle*, Yverdon, 1945, p. 354.

<sup>32</sup> Gosse, CL 7.10.1760 à S. d'Arnay, Lausanne, AEG, F 61, p. 477; CL 3.3.1761 à Chapuis, Lausanne, AEG, F 61, p. 584: « ... nous vous avons offert de vous fournir 40 Giannone dont 20 à compte ouvert et 20 en change, payables 300 livres de vos impressions et 300 livres en livres d'assortiment. »

<sup>33</sup> Gosse, CL 14.4.1761 à Henchoz, Berne, AEG, F 61, p. 613.

Schaffhouse vers la Bavière et l'Autriche. Le coche se rend deux fois par semaine à Berne. Il assure la correspondance avec le «coche d'eau» de Lyon ou diligence du Rhône<sup>34</sup>. Un courrier bi-hebdomadaire relie Genève à Milan par le Simplon<sup>35</sup>.

### France

On ne peut parler de la librairie genevoise sans évoquer celle de Lyon, car dès le XVI<sup>e</sup> siècle l'activité des deux villes dans ce domaine est étroitement liée. Les témoignages concernant l'époque sous revue nous montrent une librairie lyonnaise en pleine décadence. Ses fonds latins ont passé en presque totalité aux mains des de Tournes, qui opèrent à leur convenance tantôt de Lyon tantôt de Genève. Ils font imprimer leurs ouvrages à Genève, où la main-d'œuvre est meilleur marché « afin de soutenir la concurrence des Vénitiens »<sup>36</sup>. Une autre raison invoquée est qu'on manque à Lyon d'imprimeurs et de correcteurs<sup>37</sup>. Le troisième motif est naturellement la majeure liberté dont jouissent leurs presses sur les bords du Léman<sup>38</sup>. Dans le secteur du livre de langue française, l'activité lyonnaise est contrecarrée par les libraires de Paris, plus près du Pouvoir, et par les contrefaçons étrangères. Aussi, malgré le protectionnisme de l'administration française et les efforts des libraires lyonnais<sup>38 bis</sup>, la production de Genève afflue-t-elle à Lyon. Ce qui fait écrire à Claude Bourgelat, l'inspecteur de la librairie: « Nous sommes dans un moment de crise avec les Genevois; ils veulent à toute force me tromper et introduire des livres pour l'instruction et l'édification des religionnaires. Ils en lardent toutes leurs balles, ils en mettent même comme pour servir d'enveloppe et sous la forme de maculatures et ils se plaignent que j'ai les yeux trop perçants »<sup>39</sup>. Quels étaient les livres genevois

<sup>34</sup> Marc HENRIOUD, *Le service postal dans le Pays de Vaud sous la domination bernoise*, dans *Revue historique vaudoise*, x, Lausanne, 1902, p. 91.

<sup>35</sup> HENRIOUD, *Les anciennes postes valaisannes et les communications internationales par le Simplon et le Grand-St-Bernard, 1616-1848*, dans *Revue historique vaudoise*, XIII, Lausanne, 1905, pp. 235-345.

<sup>36</sup> Claude Bourgelat, Lyon, L 24.12.1763 à Sartine, Paris, dans *Revue d'histoire de Lyon*, 1914, p. 56.

<sup>37</sup> [Louis Laurent] Anisson, L 25.10.1754 à Malesherbes, BNP, Ms fr. 211228/78, cit. par Louis TRÉNARD, *Sociologie du livre en France*, dans *Annales de l'Université de Lyon, Lettres*, XXXIX, Paris, 1965, p. 150: « Mrs de Tournes sont forcés de faire imprimer à Genève une partie des anciens livres de Lyon faute d'imprimeurs et de correcteurs... »

<sup>38</sup> Frères de Tournes, Lyon, L 20.9.1757 à Malesherbes, BNP, Ms fr. 22136/33.

<sup>38 bis</sup> GOSSE, CL 9.6.1761 aux auteurs de la Feuille littéraire, Marseille, AEG, F 61, p. 646: « si le livre est bon, il est réimprimé tout de suite et l'on défend l'entrée dans le royaume de l'édition qui vient d'une fabrique étrangère. Si l'ouvrage est suspect ou qu'il contienne quelques pensées libres, on le confisque et l'on est absolument à la merci de Mrs les libraires de Lyon, aussi songe-t-on plutôt ici à imprimer des gros ouvrages latins que l'on sçait bien que l'on ne contrefera pas... »

<sup>39</sup> Bourgelat, Lyon, L 18.1.1761 à Malesherbes, Paris, BNP, Ms fr. 22136/147 cit. par MOULE, *Correspondance de Claude Bourgelat, censeur et inspecteur de la librairie à Lyon, 1755-1764*, dans *Bulletin de la Société centrale de médecine vétérinaire*, Paris, 1911-1912.

qui passaient à Lyon? Tout d'abord, les livres latins en transit pour la péninsule Ibérique, puis les ouvrages en langue française d'inspiration janséniste<sup>40</sup> ou protestants destinés au Languedoc, au Poitou, à la Saintonge<sup>41</sup>. La foire de Beaucaire, en particulier, était le lieu de diffusion de cette littérature, où les agents chargés de surveiller la librairie opéraient de fructueuses perquisitions<sup>42</sup>. Citons celle de 1766 où, sur 209 ouvrages, 203 sont prohibés. Parmi les livres confisqués, on relève les *Sermons* de Jacquilot (Genève, 1758), *La morale chrétienne*, par B. Pilet, pasteur (Genève, 1709), *Conduite d'un vrai chrétien*, par le même (Genève, 1720), *Instruction chrétienne ou catéchisme familial*, par Jacob Vernet (Genève, 1741)<sup>43</sup>.

Les Genevois exportent aussi des livres vers Paris: Voltaire, Rousseau, Montesquieu, D'Alembert... à la faveur de permissions tacites ou de simples tolérances. Significative à cet égard l'introduction dans la capitale de l'*Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand*, éditée à Genève en 1759. Les balles sont arrêtées à la Chambre syndicale, la permission étant refusée par le chancelier et le Dauphin. Elles sont rendues aux libraires Desaint & Saillant pour être renvoyées à Genève aux frères Cramer; mais, avec la complicité de Malesherbes, elles passent à un marchand de brochures du Palais royal, qui distribuera les livres discrètement<sup>44</sup>.

On n'insistera jamais assez sur la dette de reconnaissance que les Genevois ont contractée à l'égard de Lamoignon de Malesherbes, directeur de la librairie en France de 1751 à 1763. Son ouverture d'esprit, la tolérance qu'il montrait en interprétant des règlements draconiens furent souvent providentielles. Le grand naturaliste Charles Bonnet s'adresse à lui pour faire débloquent des livres en transit retenus indûment<sup>45</sup>. François Grasset le tient au courant du commerce avec la péninsule

<sup>40</sup> Gosse expédie à Montpellier les *Sermons* de Tillotson, Coste et Beausobre (Gosse, CL 24.5.1761 à Tandon, Montpellier, AEG, F 61, p. 622). Le *Nouveau Testament* du père Pasquier Quesnel et le *Catéchisme historique et dogmatique* de l'abbé J. B. R. de Pavie de Fourquevaux ont été imprimés à Genève pour le marché français. (Gosse, CL 20.8.1760 au marquis Sale, Vicence, AEG, F 61, p. 440.)

<sup>41</sup> Bourgelat, L 28.12.1759 à Malesherbes, BNP, Ms fr. 22080/100-2, cit. par MOULE, *op. cit.*, p. 115-7: « Le commerce de nos libraires est uniquement fondé sur les contrefaçons. Ils ont le plus grand soin de tirer des livres contrefaits de Toulouse, Avignon, Rouen. Ils en reçoivent de prohibés et de défendus de la Hollande par Marseille. Ils n'oublient pas aussi d'en demander à Genève et dans la Suisse ». La Michaudière, Paris, L 4.4.1761 au même, BNP, Ms fr. 22146/15: « J'ai jugé moi-même jusqu'à présent qu'il étoit à propos de faire main basse sur les livres protestants qui passent par Lyon pour être débités dans le Languedoc. Ce commerce m'a paru toujours très dangereux et il n'est profitable qu'aux libraires étrangers. »

<sup>42</sup> Madeleine VENTRE, *L'imprimerie et la librairie du Languedoc au dernier siècle de l'Ancien Régime*, Paris, 1958, p. 269.

<sup>43</sup> *Op. cit.*, p. 270.

<sup>44</sup> Nicole HERRMANN-MASCARD, *La censure des livres à Paris à la fin de l'Ancien Régime (1750-1789)*, Paris, 1968, p. 120.

<sup>45</sup> Pierre GROSCLAUDE, *Malesherbes, témoin et interprète de son temps*, Paris, 1961, p. 539.

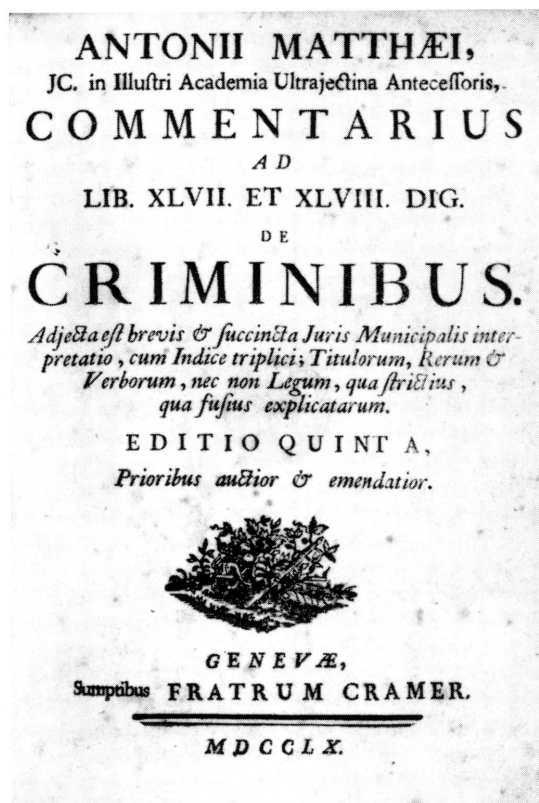


Fig. 4. Edition genevoise du *De criminibus* de Matthæus.

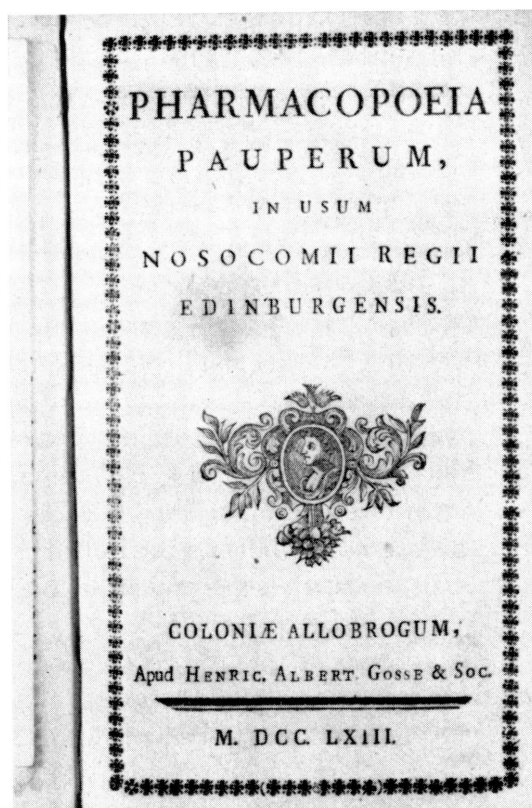


Fig. 5. Edition genevoise de la pharmacopée d'Edimbourg.

Ibérique <sup>46</sup>; son frère Gabriel, commis chez les Cramer, lui envoie secrètement plusieurs paquets de la *Lettre sur les spectacles* de Voltaire <sup>47</sup>.

Avignon, que nous plaçons dans ce chapitre vu sa situation géographique, relevait encore à cette époque du Saint-Siège. La librairie d'Avignon était redoutable parce qu'elle était meilleur marché qu'ailleurs. Cela tenait surtout à deux causes: l'exonération de charges fiscales et la concurrence très active des nombreux imprimeurs locaux, qui disposaient d'effectifs illimités d'ouvriers et d'apprentis. Genève, de même que Lyon, fait mettre sous presse certains de ses livres dans le Comtat Venaissin. Les Cramer, par exemple, s'adressent à Garrigan pour l'impression de leurs ouvrages en portugais <sup>48</sup>. Mais, comme le rappelle Grasset, les libraires genevois recourent surtout à Avignon pour les reliures: « la plupart des livres destinés pour

<sup>46</sup> François Grasset, L [novembre 1754] à Malesherbes, Paris, BNP, Ms fr. 22130/37.

<sup>47</sup> GROSCLAUDE, *op. cit.*, p. 557.

<sup>48</sup> Cramer, Grand-livre, AEG, F 57, p. 96.

l'Espagne, les volumes in 4<sup>o</sup>, les 8<sup>o</sup>, les in-douze se relient presque tous à Lyon ou à Avignon, où l'on relie meilleur marché que nulle part ailleurs »<sup>49</sup>. Cramer fait relier pour Séville, en 1758, trois caisses de livres chez Giroud et pour Gênes, en 1759, une caisse chez Joly<sup>50</sup>.

De Genève à Avignon, les balles de livres passaient par le Dauphiné. Grâce aux facilités que leur procurait le Rhône, les imprimeurs dauphinois étaient des mieux placés pour faire entrer leurs livres en France. Tout d'abord, ils les avaient fait envoyer à des chambres syndicales peu surveillées, comme celle de Montpellier, dont ils soudoyaient les fonctionnaires; puis, quand ils furent obligés d'acheminer leurs envois par la Chambre syndicale de Nîmes, ils embarquèrent leurs balles nuitamment sur le Rhône, en faisant de fausses lettres de voiture datées du Languedoc<sup>51</sup>.

La réunion de la Dombes à la France en 1762 fait disparaître une concurrence dangereuse aussi bien pour le Royaume que pour Genève. En effet, l'imprimerie de Trévoux, protégée par le duc du Maine, avait été très active. Comme le privilège ducal ne valait que dans un territoire restreint, elle s'était spécialisée dans la contrefaçon. Disposant de sept presses, elle avait fait appeler des ouvriers de Hollande, d'Allemagne et de Genève<sup>52</sup>.

Les correspondants français des Cramer sont au nombre de 141 dont 48 libraires; ceux de Gosse 76 dont 30 libraires.

Dans leurs transactions avec les libraires français, les Genevois utilisent comme monnaie de compte l'argent de France au change de 5 livres tournois pour 3 livres de Genève. Considérant que les prix de catalogue sont indiqués en argent courant de Genève, cela équivaut à une forte réduction. Celle-ci toutefois n'était appliquée qu'aux livres de sortes et à ceux d'assortiment d'usage courant, à l'exclusion des livres de Hollande<sup>53</sup>. De leur côté, les libraires parisiens prétendaient que leurs marchandises livrées en feuilles aux Genevois fussent payées par eux en espèces à un an de terme, voire d'avance, à réception de la facture<sup>54</sup>.

### *Péninsule Ibérique*

La grande époque de la librairie genevoise dans la péninsule Ibérique est déjà révolue lors de la guerre de Sept Ans<sup>55</sup>. Les exportations vers l'Espagne et le Portugal continuent cependant avec un certain succès, nonobstant les entraves que constituent le contrôle de l'Inquisition, l'interdiction des jésuites et les difficultés du

<sup>49</sup> Grasset, L [novembre 1754] à Malesherbes déjà citée.

<sup>50</sup> Cramer, Grand-livre, AEG, F 57, pp. 55, 124.

<sup>51</sup> Jean Pierre BÉLIN, *Le commerce des livres prohibés à Paris de 1750 à 1789*, Paris, 1913, p. 45.

<sup>52</sup> TRÉNARD, *Commerce et culture. Le livre à Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, 1953, p. 7.

<sup>53</sup> Gosse, CL 8.2.1760 à J. M. Bruyset, Lyon, AEG, F 61, p. 133.

<sup>54</sup> Gosse, CL 14.2.1761 à Desaint & Saillant, Paris, AEG, F 61, p. 572.

<sup>55</sup> BONNANT, *Genava* IX.

transit à travers la France. De passage à Genève en 1761, le cardinal Giuseppe Garampi constate que « la pratique des affaires du Portugal, par le développement qu'elle tend à prendre, cause un très grand préjudice à la ville de Genève »<sup>56</sup>.

Le commerce local de librairie en Espagne et au Portugal est aux mains de Français, Briançonnais d'origine. C'est à eux que les Genevois envoient leurs imprimés. Les trois-quarts des livres qui passent les Pyrénées viennent d'Allemagne, surtout de Francfort, Mayence, Cologne et Augsbourg; en provenance d'Italie prédominent les éditions de Venise, Padoue, Vérone et Rome. Genève achète en Allemagne, en Italie et en France les livres latins qu'elle envoie dans la péninsule Ibérique; elle imprime elle-même pour cette dernière des livres de droit, de médecine, de théologie<sup>57</sup>.

La voie la plus usuelle pour l'Espagne et les Indes est celle de la Méditerranée par Lyon: de Genève le « coche d'eau » conduit les marchandises par Carouge jusqu'à Seyssel; de là elles descendent le Rhône jusqu'à Lyon, voire Avignon et Marseille. De Marseille, où les libraires genevois ont des magasins dans le port-franc, le livre est distribué à Valence, à Alicante pour Madrid via Saragosse, à Carthagène, à Séville et surtout à Cadix pour être rechargé sur les gallions des Indes. La voie de l'Atlantique est choisie pour Bilbao – par Nantes – et parfois aussi pour Lisbonne et Cadix, via Le Havre. La guerre de Sept Ans bloque le port de Cadix et par conséquent paralyse le commerce genevois avec les Indes<sup>58</sup>. En raison des hostilités, les marchandises courent le risque de prise en mer. Ainsi, en mars 1758, les 16 *Corpus juris canonici*, que les frères Cramer destinaient au libraire madrilène Francisco Manuel de la Mena, sont confisqués par les Anglais<sup>59</sup>. L'inévitable transit à travers la France des balles de livres à destination de l'Espagne et du Portugal, avec contrôle obligatoire à Lyon, est préjudiciable au transport; après l'ouverture des balles à la chambre syndicale, les livres sont remballés: « ... soit que ce soit par jalousie de profession de la part de ceux qui sont préposés pour le remballage de la marchandise, soit qu'il y ait d'autres raisons, nos balles n'arrivent jamais que mal conditionnées et en très mauvais état »<sup>60</sup>. Pour éviter ces manipulations, il faudrait changer la procédure. François Grasset suggère en vain à Malesherbes de faire plomber les balles au premier bureau de douane en France et de ne faire lever le plomb qu'à la Chambre syndicale de Marseille, lors de leur embarquement pour l'Espagne.

<sup>56</sup> Jules VUY, *Un grand voyage dans le siècle dernier*, dans *Bulletin de l'Institut national genevois*, xxx, p. 317.

<sup>57</sup> Grasset, L [novembre 1754] à Malesherbes déjà citée.

<sup>58</sup> Grasset, L 30.1.1762 à Albert de Haller, Bibliothèque de la Bourgeoisie, Berne, Ms hist. helv. xviii. 40.6: « Les Indes se trouvant par ce fâcheux événement (la guerre) fermées, il n'y a eu presque plus moyen de se procurer des commissions de livres. »

<sup>59</sup> Cramer, Grand-livre, AEG, F 57, p. 39.

<sup>60</sup> Grasset, L [novembre 1754] à Malesherbes déjà citée.

Afin d'échapper à une partie des contrôles, les libraires genevois ont parfois recours à des subterfuges. Ils munissent leurs livres de fausses adresses. On indique Amsterdam, Anvers, Bruxelles ou Lyon sur les ouvrages en espagnol, *Coloniae Allobrogum* sur les livres latins « car sans ces deux mots, quel que bon que fût le livre, il ne se vendroit pas en Espagne... tant est grand le préjugé chez l'Espagnol »<sup>61</sup>. Les libraires renoncent à déclarer certains ouvrages de polémique qui risqueraient d'attirer le courroux des autorités: « On ne nous permettroit point d'imprimer cette sorte d'ouvrages, ni de l'annoncer publiquement... »<sup>62</sup>. On marque comme livres usagés ceux que l'on veut soustraire aux droits de douane<sup>63</sup>; on dissimule les imprimés suspects en mêlant les feuilles de ces ouvrages à celles de livres plus orthodoxes<sup>64</sup>; on fait appel à la complaisance et à l'intermédiaire de personnages privilégiés dispensés de la douane et de la censure, par exemple certains professeurs au Portugal<sup>65</sup>. Les impressions espagnoles exécutées par les libraires genevois au XVIII<sup>e</sup> siècle sont au nombre de 43. Elles ont toutes été faites entre 1732 et 1760; six sont sorties de presse durant la guerre de Sept Ans<sup>66</sup>.

Le commerce des libraires genevois avec la péninsule Ibérique était à sens unique. Leurs exportations devaient donc être payées en espèces. Les prix de catalogue fixés en argent de Genève sont acquittés par les importateurs en argent de France ce qui, vu le change, équivalait à un rabais de 30 à 40%<sup>67</sup>. La marchandise est payée par traites acceptées sur Lyon ou Paris à un an du jour de l'expédition<sup>68</sup>. Pour certains clients, les échéances sont échelonnées, de 6 en 6 mois, sur 12 ou 18 mois<sup>69</sup>. Aux correspondants qui se chargeaient des recouvrements de ses créances, Gosse recommandait d'éviter les protêts et de conclure des arrangements. A court de numéraire,

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> Gosse, CL 8.7.1760 à Leullier, Novare, AEG, F 61, p. 390.

<sup>63</sup> Gosse, CL 6.10.1761 au comte de la Tour, Coni, AEG, F 61, p. 705.

<sup>64</sup> Gosse, CL 29.3.1760 à Ginioux, Lisbonne, AEG, F 61, p. 283: « Les deux Harprecht sont cachés dans les 74 premiers cahiers des quatre Molina du tome 4... les deux Grotius sont cachés dans les trois Wolfii 4<sup>o</sup>... »; CL 3.1.1760 au même, AEG, F 61, p. 554.

<sup>65</sup> BONNANT, *Les libraires du Portugal au XVIII<sup>e</sup> siècle vus à travers leurs relations d'affaires avec leurs fournisseurs de Genève, Lausanne et Neuchâtel*, dans *Arquivo de Bibliografia portuguesa*, VI, Coimbra, 1961, p. 10.

<sup>66</sup> Jean Baptiste PHILIPOTEAU DU CHESNE, *Compendio de la historia de España*, trad. J. F. de Isla, Amberes, por los hermanos Cramer, 1758, 8<sup>o</sup>; François de SALIGNAC de la MOTHE-FÉNELON, *Aventuras de Telemaco, hijo de Ulisses*, Amberes, a costa de los hermanos de Tournes, 1756, 2 vol., 12<sup>o</sup>; Ildefonso PEREZ DE LARA, *Compendio de las gracias de la Santa Cruzada*, Leon de Francia, a costa de los hermanos de Tournes, 1757, f<sup>o</sup>; Francisco SOBRINO, *Diccionario nuevo de las lenguas española y francesa*, Brusselas, en la imprenta de Enrique Alberto Gosse, 1760, 2 vol., 4<sup>o</sup>; Claude FLEURY, *Catecismo de las fiestas y observancias de la Iglesia*, trad. del frances, Leon de Francia, a costa de los hermanos de Tournes, 1758, 8<sup>o</sup>; Tomas KEMPIS, *Los quatros libros de la imitacion de Christo y menosprecio del mundo*, Leon de Francia, a costa de los hermanos de Tournes, 1758, 12<sup>o</sup>.

<sup>67</sup> Gosse, CL 1.8.1760 à Delorme & Guibert, Avignon, AEG, F 61, p. 418.

<sup>68</sup> Gosse, *ibidem*; CL 1.10.1760 à Ginioux, Lisbonne, AEG, F 61, p. 469; CL 31.1.1761 au même, AEG, F 61, p. 559; CL 11.3.1761 à Bonnardel, Lisbonne, AEG, F 61, p. 599.

<sup>69</sup> Gosse, CL 5.6.1761, 1.3.1779, 31.5.1780 cit. par BONNANT, *Genava* IX, p. 123.

Gosse octroyait à ses clients portugais un escompte mensuel d'un demi pour cent pour obtenir des paiements anticipés <sup>70</sup>. Contrairement aux de Tournes et aux Cramer, Gosse n'avait pas de correspondant en Espagne dans la période sous revue. C'est la raison pour laquelle il vend de ses livres d'impression en espagnol – par exemple, le dictionnaire de Sobrino – aux de Tournes qui ont d'importants clients au-delà des Pyrénées <sup>71</sup>. Les Cramer avaient en Espagne 49 correspondants, dont 12 libraires. Ils en avaient 14 au Portugal et Gosse 7.

### *Hollande*

Dans leur commerce avec les Provinces-Unies, les libraires genevois sont surtout importateurs. Grâce à une censure complaisante, les libraires hollandais avaient pu se spécialiser dans la contrefaçon à bon marché d'ouvrages en langue française édités en France. C'est donc en Hollande que les Genevois s'approvisionnent pour une bonne part en livres français, qu'ils réexportent ensuite dans la péninsule Ibérique et en Italie <sup>72</sup>. En effet, les assortiments latins des Genevois comptent peu d'éditions hollandaises. Signalons toutefois qu'elles constituent le 20% des ouvrages de médecine et des miscellanées de Cramer & Philibert en 1753/1754 et de Chapuis en 1769. Quant aux assortiments français de Hollande, ils représentent le cinquième des stocks des Cramer & Philibert en 1752, le tiers des stocks de Gosse en 1760, le sixième des stocks de Chapuis en 1769 et le cinquième de ceux de Philibert & Chirol en 1770 <sup>73</sup>.

Les Cramer ont 15 correspondants dans les Provinces-Unies dont 10 libraires; Gosse en compte 9.

Il arrivait que les libraires genevois s'associassent avec les hollandais pour partager les frais et risques d'impressions coûteuses. Un exemple en est donné par l'édition des suppléments de l'*Encyclopédie*, exécutée en société par Pierre Rousseau, Jean Baptiste Robinet de Chateaugiron et Marc Michel Rey et dont les plaques gravées devaient être tirées à 3000 exemplaires à Genève par Cramer et les de Tournes: la participation financière des Genevois était d'un quart <sup>74</sup>.

Pendant la guerre de Sept Ans, les libraires hollandais semblent avoir souffert des hostilités, car leurs exportations par terre et par mer traversaient des zones exposées et les circonstances avaient rendu problématiques les paiements de France

<sup>70</sup> Gosse, CL 1.10.1760 à Bertrand, Lisbonne, AEG, F 61, p. 337; CL 3.6.1760 à Schneider, Amsterdam, AEG, F 61, p. 350; CL 28.3.1761 à Schreuder & Mortier, Amsterdam, AEG, F 61, p. 605.

<sup>71</sup> Gosse, CL 5.12.1760 à de Tournes, Genève, AEG, F 61, p. 525.

<sup>72</sup> Y. Z. DUBOSQ, *Le livre français et son commerce en Hollande, 1750-1780*, Paris, 1925, pp. 4 et 111.

<sup>73</sup> Cf. notes 19 à 22.

<sup>74</sup> DUBOSQ, *op. cit.*, p. 76.



et d'Allemagne. C'est ce qu'explique Sébastien Allamand à Charles Bonnet en 1759 <sup>75</sup>.

Une spécialité des Hollandais était la publication de périodiques, gazettes et revues dont les Genevois deviennent dans certains cas les distributeurs. Ils en obtenaient le privilège du Petit Conseil; ils avaient aussi la possibilité d'imprimer eux-mêmes ces journaux <sup>76</sup>.

Les balles de livres ou de périodiques en provenance de la Hollande suivaient généralement le Rhin jusqu'à Bâle; elles étaient ensuite transportées par chariot jusqu'à Morges, puis chargées sur des barques jusqu'à Genève.

Les marchandises hollandaises étaient payées soit en florins de Hollande <sup>77</sup> soit en argent d'Empire <sup>78</sup>. Gosse, dont la production intéresse peu les Provinces-Unies, propose aux libraires hollandais des impressions de ses concurrents de Tournes, Cramer et Philibert <sup>79</sup> ou encore des assortiments d'Italie <sup>80</sup>.

Les liens de parenté entre les Gosse de Genève et ceux de La Haye, l'origine genevoise de Marc-Michel Rey, éditeur de Rousseau, et les relations qu'il conserva avec sa patrie, ont certainement influencé les échanges commerciaux entre Genève et les Provinces-Unies. Plus généralement, la présence d'une importante colonie genevoise et suisse en Hollande a sans doute exercé une action analogue.

### *Belgique*

Quant à la Belgique, les rapports que les Genevois entretiennent avec les libraires d'Anvers, Bruxelles et Liège sont moins importants à cette époque que ceux qui les lient aux Provinces-Unies. Par exemple, Gosse n'a point de correspondants dans les Flandres; les Cramer, en revanche, en ont un dans les trois villes sus-mentionnées. Ils font imprimer chez Verdussen des livres en espagnol pour la péninsule

<sup>75</sup> Nicolas Sébastien Allamand, Leyde, L 8.6.1759 à Charles Bonnet, Genève, BPU, Ms Bonnet 24/239: « Le commerce des livres français qui doivent se débiter hors des Provinces est entièrement tombé parceque la guerre empêche qu'on ne puisse retirer aucun argent soit de France soit d'Allemagne et cela va si loing qu'il ne se fait plus aucun envoi de livres dans ces pais là que je viens d'indiquer que parceque toutes les puissances belligérentes se réunissent à enlever tout ce que nos marchands expédient ailleurs ce qui cause parmi eux une terreur si grande quand il s'agit d'entreprendre quelquechose que tout négoce est absolument tombé ici et que nous souffrons beaucoup plus que si nous avions part à cette fatale guerre. » Quant aux conséquences de la guerre de Sept Ans sur le commerce de librairie avec la France cf. Jean QUÉNIART, *L'imprimerie et la librairie à Rouen au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1969, pp. 155-156.

<sup>76</sup> KLEINSCHMIDT, *op. cit.*, p. 113.

<sup>77</sup> Gosse, CL 23.5.1760 à Néaulme, Amsterdam, AEG, F 61, p. 337; CL 3.6.1760 à Schneider Amsterdam, AEG, F. 61, p. 350; CL 28.3.1761 à Schreuder & Mortier, Amsterdam, AEG, F 61, p. 605.

<sup>78</sup> Gosse, CL 5.6.1760 à Chatelain & fils, Amsterdam, AEG, F 61, p. 380.

<sup>79</sup> Gosse, CL 7.3.1760 à Schreuder & Mortier, Amsterdam, AEG, F 61, p. 254.

<sup>80</sup> Gosse, CL 16.4.1760 à Haak, Leyde, AEG, F 61, p. 300.

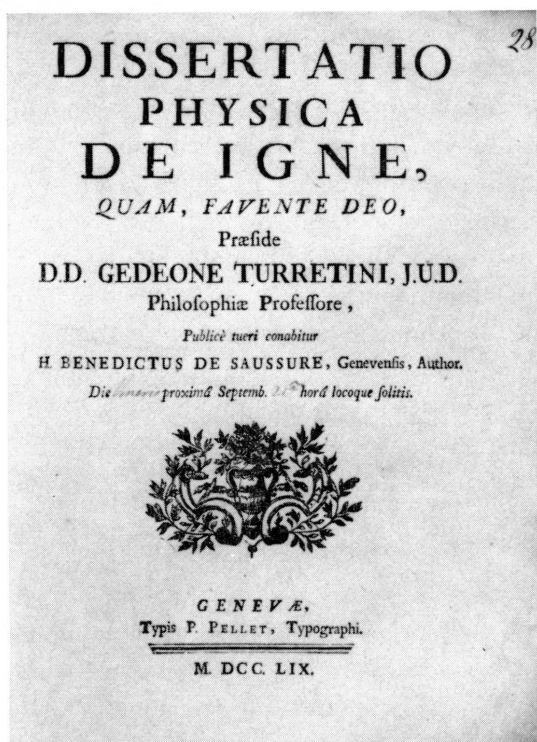


Fig. 6. Thèse de H. B. de Saussure.

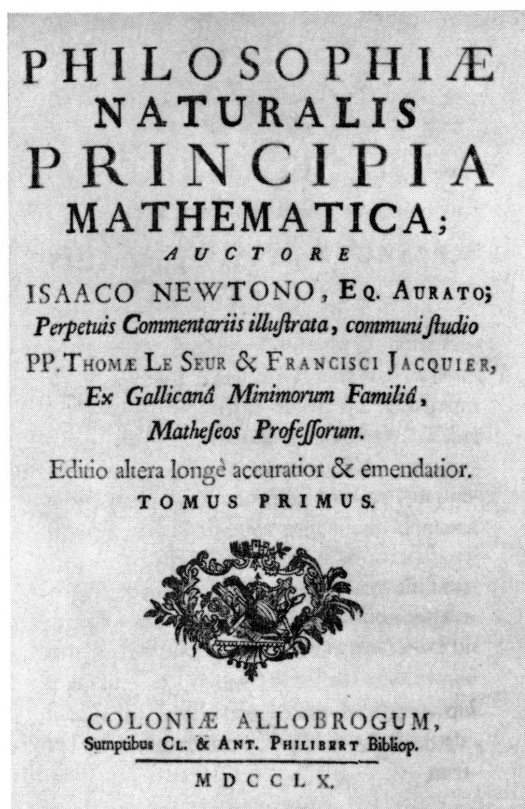


Fig. 7. Edition genevoise des œuvres de Newton.

Ibérique<sup>81</sup>. Remarquons au passage que les publications espagnoles qui portent leur nom, celui des de Tournes ou celui de Gosse sous l'adresse d'Anvers, de Bruxelles et d'Amsterdam sortent bien des presses genevoises, le lieu indiqué étant celui des éditions précédentes du même ouvrage<sup>82</sup>.

### *Empire*

Les rapports entre libraires genevois et allemands n'ont pas encore été l'objet d'une étude systématique. L'histoire de ces relations est naturellement liée dès le XVI<sup>e</sup> siècle à celle des foires de Francfort et Leipzig, qui dominèrent, alternativement et pendant longtemps, le marché du livre.

Durant la période qui nous occupe, ces manifestations ne rencontrent plus comme précédemment l'intérêt des Genevois pour y écouler leurs sortes. En effet,

<sup>81</sup> Cramer, Grand-livre, AEG, F 57, p. 55.

<sup>82</sup> Jean PEETERS-FONTAINAS, *Bibliographie des impressions espagnoles des Pays-bas méridionaux*, Nieukoop, 1965.

dans le catalogue des livres vendus aux foires de Francfort et Leipzig de 1760, on ne trouve pas d'éditions genevoises<sup>83</sup>. De même, selon le *Codex nundinarius* de Schwetschke, depuis 1746 aucun libraire genevois n'offre de ses livres d'impression; à peine note-t-on un imprimé français de Genève en 1759, un imprimé latin en 1760, 4 imprimés français en 1761 et 10 imprimés français en 1763<sup>84</sup>. Les libraires genevois vont donc à Francfort et Leipzig surtout pour y acheter des assortiments d'Allemagne et de Hollande et pour y vendre des éditions d'Italie, de Lyon, d'Avignon ou d'Espagne. Quels sont les ouvrages qui les intéressent? Ceux qu'on retrouve dans leurs catalogues: des livres de médecine, droit, belles-lettres, physique et mathématiques en français, mais surtout en latin<sup>85</sup>. Parfois nos libraires échangent des marchandises de Hollande que leur livrent les Allemands contre celles qu'ils ont eux-mêmes importées d'Italie<sup>86</sup>.

Les stocks latins des Cramer en 1753/1754 contiennent 46% d'éditions d'Allemagne. Celles-ci, pour les assortiments des frères Martin en 1758, constituent 55% des ouvrages de théologie et 45% de ceux de droit; le catalogue de Marc Chapuis en 1769 en recense 70% pour la théologie, 62% pour le droit, 50% pour la médecine et 60% pour les miscellanées<sup>87</sup>.

A partir de 1759, les commandes des libraires genevois portent surtout sur des livres français de lettres et d'histoire et des livres latins de droit romain et de médecine, tandis que sont délaissés les livres de théologie catholique, qui pendant longtemps avaient été l'article le plus demandé; et l'on comprend que les Genevois, qui écoulent leurs livres surtout en Espagne et au Portugal, n'aient plus voulu se charger d'une marchandise qui s'avérait invendable<sup>88</sup>.

Mais outre les foires, les Genevois entretiennent des relations suivies avec des libraires dans toute l'Allemagne: ces derniers sont au nombre de 18 pour les Cramer et de 24 pour les Gosse, sans compter la clientèle privée.

Comme d'une manière générale les livres genevois sont difficilement acceptés en échange de livres allemands, les libraires de Genève se font ouvrir chez leurs fournisseurs des « comptes d'argent » qui sont soldés tous les six mois<sup>89</sup> aux foires de Francfort et Leipzig<sup>90</sup>.

<sup>83</sup> *Allgemeines Verzeichnis derer Bücher welche in der Frankfurter und Leipziger Ostermesse des 1760 Jahres*, Leipzig, in der Weidmannischen Handlung, 1760.

<sup>84</sup> G. SCHWETSCHKE, *Codex nundinarius Germaniae literatae bisecularis, 1564-1765*, Halle, 1850.

<sup>85</sup> Gosse, CL 15.10.1760 à Förster, Brême, AEG, F 61, p. 489.

<sup>86</sup> Gosse, CL 14.10.1760 à van Duren, Francfort, AEG, F 61, p. 486.

<sup>87</sup> Cf. catalogues cités notes 14-18.

<sup>88</sup> Gosse, CL 11.7.1759 à Stahel, Würzbourg, AEG, F 61, p. 47; CL 21.3.1760 à Metzler, Stuttgart, AEG, F 61, p. 277.

<sup>89</sup> Gosse, CL 27.7.1759 à Knoch & Eslinger, Francfort, AEG, F 61, p. 57.

<sup>90</sup> Gosse, CL 2.4.1760 à Noethen, Cologne, AEG, F 61, p. 293; CL 7.9.1759 à Frank & Cie, Francfort, AEG, F 61, p. 106.

Le trafic de livres avec l'Allemagne s'effectue par Bâle, Francfort et la Hollande pour Hambourg et les autres villes du Nord; par Francfort aussi pour Leipzig et Dresde; par Schaffhouse pour la Bavière et l'Autriche <sup>91</sup>.

La correspondance de Gosse reflète les difficultés qu'il rencontrait à recevoir en temps utile les livres d'Allemagne. Les hostilités qui se déroulaient outre-Rhin contribuaient à entraver et à ralentir les transports des marchandises que le libraire genevois y avait commandées <sup>92</sup>.

### *Pays scandinaves, Pologne, Russie*

Les marchés lointains du Nord, qui étaient probablement approvisionnés par l'intermédiaire des foires de Francfort et de Leipzig n'ont guère préoccupé les libraires de Genève. Gosse n'a qu'un seul correspondant dans ces pays: le libraire Kiesewetter, à Stockholm; Cramer en a un à Copenhague, un à Varsovie et un à Stockholm, mais personne en Russie; toutefois on peut conjecturer que les ouvrages de Voltaire parviennent quand même à la cour de la Grande Catherine.

Ces remarques générales souffrent une exception qui est celle du libraire Claude Philibert. Celui-ci, laissant en 1755 la direction de l'établissement genevois à son frère Antoine, va se fixer à Copenhague, où il fonde une entreprise de librairie et d'imprimerie, qu'il administrera jusqu'en 1783. Après la mort d'Antoine, survenue en 1764, Claude s'était associé jusqu'en 1775, pour les affaires genevoises, avec Barthélémy Chirol. Nous ignorons les motifs de l'émigration de Philibert au Danemark; en prenant la décision de se transférer en Scandinavie, il est probable que notre libraire avait estimé le marché septentrional favorable pour l'écoulement des livres de langue française. A en juger par ses catalogues, il s'était en effet spécialisé dans les ouvrages de nouveautés, qu'il faisait généralement venir de Paris. Bien entendu, il avait gardé ses contacts avec Genève et importait bon nombre des éditions de ses anciens concurrents du bout du lac, dont il était devenu tout naturellement le correspondant pour le Nord. La marchandise passait normalement par la Hollande et Hambourg;

<sup>91</sup> Gosse, CL 12.9.1759 à Metternich, Cologne, AEG, F 61, p. 114; CL 31.10.1759 à Walther, Dresde, AEG, F 61, p. 160; CL 16.4.1760 à Weidmann, Leipzig, AEG, F 61, p. 301; CL 28.8.1759 à Schwarzkopf, Nuremberg, AEG, F 61, p. 95; CL 12.2.1760 à Gaum, Ulm, AEG, F 61, p. 232; CL 14.10.1760 à Peez & Bader, Ratisbonne, AEG, F 61, p. 484; CL 16.11.1759 à Pfister, Schaffhouse, AEG, F 61, p. 179.

<sup>92</sup> Gosse, CL 15.9.1760 à Allioni, Turin, AEG, F 61, p. 297: « Un temps comme celui-ci n'est pas ce qu'il faut pour se procurer des livres dans des pays bien éloignés et où l'on fait la guerre... »; CL 6.3.1761 au même, AEG, F 61, p. 587: « La guerre d'Allemagne qui nous dérange beaucoup & gehenne (sic) le commerce, empêche de se procurer de ce pays là bien des marchandises désirées... »; CL 21.4.1761 à De Rossi, Turin, AEG, F 61, p. 616: « La guerre empêche qu'on ne les porte (les livres) à la foire de Francfort et Leipzig, seul endroit où l'on puisse s'en bien assortir... »

elle traversait parfois la France <sup>93</sup>. Les affaires genevoises avec le Danemark durant la guerre de Sept Ans sont assez difficiles, comme le rapporte Sébastien Allamand à Charles Bonnet <sup>94</sup>.

### *Grande-Bretagne*

Les Cramer ont trois correspondants à Londres; les Gosse point du tout, ils font venir des livres d'Angleterre par l'intermédiaire de libraires hollandais <sup>95</sup> ou allemands. Les relations anglo-genevoises de librairie n'ont jamais été étudiées. On est en droit d'admettre qu'aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles les livres genevois se vendaient en Grande-Bretagne. Il suffit, pour s'en persuader, de consulter les catalogues des bibliothèques britanniques. L'époque de la guerre de Sept Ans n'est sans doute pas celle qui favorisera le mieux les échanges entre Genève et les Anglais. Les assortiments genevois contiennent peu d'éditions anglaises; en revanche les libraires genevois ont utilisé parfois l'adresse fictive de Londres pour leurs livres d'impression. C'est le cas des de Tournes en 1757 pour l'*Istoria del Concilio tridentino* de Sarpi et des Cramer pour les *Annales politiques* de l'abbé de St-Pierre <sup>96</sup>. En 1758, les Cramer envoient pour la première fois à Jean Nourse les éditions de Voltaire. Nourse a pour collaborateur Abraham Louis Tarin, qui fut par la suite imprimeur à Lausanne <sup>97</sup>.

### *Italie*

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les libraires genevois ont été concurrents des Vénitiens sur certains marchés en matière de librairie latine. Cela ne les a pas empêchés d'entretenir des relations suivies avec leurs collègues de la Lagune. C'est le cas notamment dans la période qui nous occupe. Nos Genevois ne se sont donc pas contentés de réimprimer les éditions vénitiennes des juristes et des médecins transalpins. Ils ont des clients dans toute la péninsule <sup>98</sup>.

Quel genre de livres exportent-ils en Italie? Il semble bien qu'il y ait un peu de tout: de la littérature protestante, des traités de droit et de médecine, des éditions classiques grecques et latines, les œuvres des anti-curialistes et celles des philosophes

<sup>93</sup> Ch. Bonnet, L à Malesherbes cit. dans GROSCLAUDE, *op. cit.*, p. 539.

<sup>94</sup> Allamand, Leyde, L 10.8.1759 à Ch. Bonnet, Genève, BPU, Ms Bonnet 24/241.

<sup>95</sup> Gosse, CL 16.10.1759 à Loys de Cheseaux, Lausanne, AEG, F 61, p. 149.

<sup>96</sup> BONNANT, *Les éditions genevoises de Paolo Sarpi au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle* dans *Genève et l'Italie*, Genève-Paris, 1969, pp. 209 et sv. Pour les *Annales politiques* cf. plus loin note 149.

<sup>97</sup> BARBER, *op. cit.*, p. 393-4.

<sup>98</sup> BONNANT, *La librairie genevoise en Italie jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle* dans *Genava*, n.s. xv, Genève, 1967 (cit. *Genava* xv).

HISTOIRE  
DE LA DERNIERE  
RÉVOLUTION  
D E  
G È N E S,

*Avec une Carte de la Ville & de  
ses environs.*

TOME SECOND.

*Contenant les deux dernières Parties.*



A GENEVE,

Chez les FRERES CRAMER.

---

M. DCCLVIII.

Fig. 8. Edition genevoise de l'*Histoire de la dernière Révolution de Gènes* de Giovanni Francesco Doria.

du siècle des Lumières <sup>99</sup>. Ces livres, les Genevois se les procurent en Allemagne <sup>100</sup>, en Hollande, en France <sup>101</sup>. Ils recevaient parfois les commandes de la cour de Sardaigne pour l'impression de pièces officielles. Les de Tournes étaient devenus les fournisseurs attitrés de la Bibliothèque royale de Turin <sup>102</sup>.

De leur côté, les libraires genevois importent des livres d'Italie. Dans le catalogue des Cramer de 1755, on compte 560 ouvrages en langue italienne (la plupart provenant de la péninsule), dans ceux des de Tournes de 1757 et 1763 respectivement 650 et 583 <sup>103</sup>. Les livres latins importés d'Italie se retrouvent dans la proportion suivante : catalogue Gosse de 1745, 14 % des livres de théologie, 7 % de ceux de droit, 5 % de ceux de médecine, 12 % des miscellanées ; catalogue Cramer de 1754, 17 % des ouvrages de médecine ; catalogue de Tournes de 1757, 22 % des livres de théologie, 20 % de ceux de droit, 8 % de ceux de médecine ; catalogue de Tournes de 1763, 25 % de ceux de théologie, 20 % de ceux de droit, 13 % de ceux de médecine ; catalogue des frères Martin de 1758, 8 % de ceux de théologie, de droit et de médecine, 16 % des miscellanées <sup>104</sup>.

Gosse demande au libraire vénitien Storti de lui fournir des livres tant de Rome et Florence que de Venise ou d'ailleurs. Il désire surtout des livres de droit, de médecine et de belles-lettres <sup>105</sup>.

Les livres latins jouissaient en Europe d'un marché beaucoup plus étendu que les imprimés en langue italienne et par conséquent avaient la préférence des libraires genevois <sup>106</sup>.

La route des livres passait presque obligatoirement par Turin, où les marchandises parvenaient par chariot et par mulet. Contrairement à la France, la Savoie laissait passer librement les balles de livres en transit. Il suffisait de déclarer leur contenu au premier bureau de douane à la sortie de Genève, c'est-à-dire à Carouge <sup>107</sup>. Une des voies les plus utilisées était le Pô : partant de Turin, les barques descendaient le fleuve en direction de Plaisance, Crémone, Mantoue, Chioggia, Venise. Les balles de livres destinées à Milan passaient également par Turin. Milan était aussi considérée comme un centre de redistribution ; il arrivait même que les livres à destination de Padoue ou de Parme, au lieu de prendre une route plus directe, fussent envoyés tout d'abord à Milan. Pour atteindre les Etats de l'Italie centrale, il y avait deux routes

<sup>99</sup> *Op. cit.*, p. 132.

<sup>100</sup> Gosse, CL 21.3.1760 à Metzler, Stuttgart, AEG, F 61, p. 277.

<sup>101</sup> BONNANT, *Genava* xv, p. 133.

<sup>102</sup> *Op. cit.*, p. 134.

<sup>103</sup> Cf. notes 8, 9 et 10.

<sup>104</sup> Cf. notes 7, 9, 10 et 11.

<sup>105</sup> Gosse, CL 12.5.1759 à Storti, Venise, AEG, F 61, p. 4.

<sup>106</sup> Gosse, CL 29.5.1760 à Monti, héritiers, Parme, AEG, F 61, p. 287.

<sup>107</sup> Gosse, CL 12.10.1759 à Mossy, Marseille, AEG, F 61, p. 142.

principales: la première, partant de Turin, se dirigeait sur Gênes, d'où les livres étaient adressés à Parme, Reggio, Modène, Bologne. La seconde était la voie maritime: les balles ne traversaient alors plus toute la Savoie, mais passaient par la France. De Lyon, elles descendaient le Rhône jusqu'à Marseille, où elles étaient embarquées sur des vaisseaux neutres qui les transportaient à Livourne. Les marchandises étaient ensuite acheminées vers Florence, Bologne, Mantoue ou à Civitavecchia pour Rome. Naples était atteinte par mer, soit à partir de Gênes, soit à partir de Livourne. Il arrivait aussi que les livres fissent le tour de la péninsule par mer pour gagner Venise <sup>108</sup>.

Les impressions italiennes exécutées par les Genevois au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle sont au nombre d'une vingtaine. Elles se répartissent entre 1707 et 1787; la moitié d'entre elles prennent date avant 1763. Deux ont été éditées pendant notre période: *l'Istoria del Concilio tridentino* de fra Paolo Sarpi, imprimée par les de Tournes en 1757 et les *Satire del Cav. Dotti*, imprimées la même année par les Cramer.

Pour ses livres d'impression, Gosse opérait avec l'Italie si possible par voie d'échange <sup>109</sup>. Il tenait à ce que les livres de sortes qu'il vendait à des libraires d'outre-mont ne restent pas à Genève, voulant éviter que ses confrères genevois ne se procurent ainsi des assortiments à des conditions plus avantageuses <sup>110</sup>. En principe, il vendait ses assortiments contre paiement en espèces <sup>111</sup>. Aux importateurs péninsulaires, ses livres étaient généralement facturés au prix de catalogue sous déduction d'un rabais de 35%. Afin d'éviter toute contestation sur le change, on fixait préalablement la valeur de la livre genevoise en argent de Piémont, de Milan, etc. Le transport des marchandises s'effectuait aux risques et périls de l'acheteur.

Après chaque envoi, Gosse tirait quatre lettres de change envoyées à l'acceptation aux libraires italiens. Ces effets étaient payables de 4 en 4 mois, dans les 16 mois du jour de l'expédition <sup>112</sup>. Il arrivait aussi que les Italiens fissent leurs paiements par des remises sur Lyon <sup>113</sup> et parfois même sur Londres <sup>114</sup>. A l'égard des mauvais débiteurs, les conditions de Gosse étaient plus rigoureuses. C'est le cas de Georges Morano,

<sup>108</sup> BONNANT, *Genava* xv, p. 149.

<sup>109</sup> Gosse, CL 29.5.1760 à Monti, héritiers, Parme, AEG, F 61, p. 287: « Ayant nous-mêmes une imprimerie, nous tâchons de nous assortir par des échanges avec nos livres contre d'autres qui nous conviennent; tout ce que nous ne pouvons acquérir par ce moyen, nous nous en passons.»

<sup>110</sup> Gosse, CL 14.3.1761 à Pitteri, Venise, AEG, F 61, p. 593: « Il nous est arrivé de faire des affaires en change avec des libraires d'Italie qui les faisoient pour laisser les livres entre les mains des autres libraires d'ici, ce qui ne nous convient pas... »

<sup>111</sup> Gosse, CL 25.3.1761 à Tedeschi, Milan, AEG, F 61, p. 602: « ...nous vendrons les nôtres pour recevoir de l'argent par contre. »

<sup>112</sup> Gosse, CL 16.5.1761 au même, AEG, F 61, p. 630.

<sup>113</sup> Gosse, CL 15.2.1760 à Malan & Martin, Livourne, AEG, F 61, p. 235.

<sup>114</sup> Gosse, CL 27.6.1760 aux mêmes AEG, F 61, p. 378.



auquel il n'accorde que 6 mois de terme <sup>115</sup>; c'est également celui de Benjamin Foà : dès novembre 1760, ce libraire n'aura plus la faculté de payer ses marchandises après réception, mais devra régler sa dette d'avance auprès de Nadal & Rigaud à Turin ou auprès de Maggione, Bianchi & Balestrierio à Milan, sous déduction d'un escompte de 5% (5% pour 8 mois, soit 7,5% par année) <sup>116</sup>. Quant aux débiteurs en faillite, citons le cas du libraire Jean-Baptiste Gueta, de Bénévent, cas dans lequel Gosse charge Liquier frères & neveux, négociants à Naples, de ses intérêts <sup>117</sup>.

Les Cramer ont 79 correspondants en Italie, dont 26 libraires. Gosse 84, dont 31 libraires.

### III. CENSURE ET COMMERCE CLANDESTIN

A Genève, la réglementation sur l'imprimerie et la librairie datant du XVI<sup>e</sup> siècle (ordonnances de 1560, revues en 1580) avait été remaniée en 1761. Les dispositions nouvelles ne différaient guère des anciennes : défense d'imprimer ailleurs qu'au lieu indiqué par l'imprimeur comme étant celui de ses presses ; seules les imprimeries peuvent posséder des presses et des fontes de caractères ; dépôt obligatoire à la bibliothèque publique de deux exemplaires en blanc de tous les livres imprimés en ville ; défense d'imprimer sans la permission écrite d'un des seigneurs scholarques et, pour les ouvrages religieux, avant l'examen de la Vénérable compagnie des pasteurs <sup>118</sup>. En pratique, les censeurs genevois se montrent tolérants : ils ne sévissent généralement que sur plainte de la Vénérable compagnie ou des puissances étrangères <sup>119</sup>. Comment d'ailleurs expliquer l'abondance de factums, libelles, pamphlets de toute espèce qui, s'ils n'avaient pas été clandestins, auraient posé au scholarque de service des problèmes cornéliens. Remarquons à ce sujet que les principaux libraires appartenaient au patriciat et que les sanctions appliquées par les magistrats du Petit Conseil à des membres de leur propre famille étaient rares.

La tolérance du gouvernement genevois ne l'empêchera pas cependant de condamner, précisément dans la période qui nous occupe, *Candide* et les *Dialogues*

<sup>115</sup> Gosse, CL 1.2.1760 à Morano, Turin, AEG, F 61, p. 221.

<sup>116</sup> Gosse à Foà, Reggio, CL 19.11.1760, AEG, F 61, p. 516.

<sup>117</sup> Gosse, CL 4.11.1760 à Liquier, Naples, AEG, F 61, p. 505 : « Le Sieur Gueta... nous marque ce qui est cause de son désastre et il nous dit que tous les créanciers lui font 50% de rabais. Il nous le demande aussi et trois ans de terme pour payer le reste en payant chaque année un tiers. Nous ne lui avons pas fait réponse parce que vous ayant envoyé notre procure, nous nous rapportons à ce que vous en ferez. »

<sup>118</sup> KLEINSCHMIDT, *op. cit.*, p. 46-7 ; BONNANT, *Genava* xv, pp. 149 et sv.

<sup>119</sup> Gosse, CL 19.4.1760 au marquis Sale, Vicence, AEG, F 61, p. 306 : « Nous ne pouvons rien imprimer qui ne soit examiné et approuvé par nos seigneurs scolarques qui ne consentiroient point à l'impression de cet ouvrage à cause du ministre de France résidant dans cette ville avec qui on a des ménagements à garder. » ; BONNANT, *Genava*, xv, p. 150.

*chrétiens*, en 1759 et 1760 respectivement, l'*Emile* et le *Contrat social* en 1762. En 1764, c'est le tour du *Dictionnaire philosophique*, lacéré et brûlé devant la porte de l'Hôtel-de-ville<sup>120</sup>.

En France, la censure est exercée par le roi, le parlement et la Sorbonne. Disons que, à l'époque de la guerre de Sept Ans, la Sorbonne n'a plus guère voix au chapitre et que le parlement statue rarement. C'est donc aux censeurs royaux, nommés sur proposition du directeur de la librairie, qu'il appartient de se prononcer. Ils sont 119 en 1760, 128 en 1763<sup>121</sup>. En principe, il est interdit d'imprimer sans permission. Les livres étrangers, eux, ne peuvent être introduits dans le royaume que par les dix villes d'entrée, où ils sont examinés à la chambre syndicale. Les balles, plombées à la frontière par le bureau de douane compétent, y sont donc acheminées.

Les Etats italiens sont soumis à la fois à la censure ecclésiastique (Saint-Office, Index, etc.) et à celle des princes<sup>122</sup>.

En Espagne, la censure *a priori* est exercée par le roi, celle *a posteriori* par l'Inquisition. Disons qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle les autorités de contrôle se montrent tolérantes, soit par ouverture d'esprit soit en raison de l'inefficacité de l'appareil bureaucratique<sup>123</sup>.

Il nous paraît intéressant de donner ci-après quelques renseignements sur le commerce genevois de certains livres défendus. Ce commerce suggérait à Gosse les remarques suivantes: « ... on peut dire que jamais on a été plus empressé d'avoir de ces fonds d'ouvrages en France, que depuis qu'il n'est plus permis d'en imprimer. Nous voyons bien encore combien le même empressement subsiste pour l'Italie et l'on a beau vouloir l'empêcher, les curieux trouvent les moyens de se satisfaire, en y attachant un espèce de délice; les libraires de Paris, qui ont imprimé des livres qui languissent dans leurs boutiques, sollicitent souvent qu'on les défende. Et s'ils peuvent réussir, ils sont assurés du débit. C'est une règle qui leur réussit admirablement bien, et l'on voit par là que plus les choses sont défendues et plus on les désire... »<sup>124</sup>.

Afin d'éviter que des livres prohibés ne soient arrêtés par la Chambre syndicale de Lyon, Gosse, par prudence, envoyait d'avance sa facture à son client pour que ce

<sup>120</sup> GAGNEBIN, *Voltaire, lettres inédites à son imprimeur Gabriel Cramer*, Genève, 1952, p. XXI.

<sup>121</sup> HERRMANN-MASCARD, *op. cit.*, p. 42.

<sup>122</sup> BONNANT, *Genava* XV, pp. 152 et sv.

<sup>123</sup> Marcelin DEFOURNEAUX, *L'Inquisition espagnole et les livres français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1963.

<sup>124</sup> Gosse, CL 2.12.1760 à De Rossi, Turin, AEG, F 61, p. 522; CL 29.11.1760 au même, *ibid.*: « Il est fâcheux pour le commerce que nous faisons ensemble que Mr l'abbé Berta soit si scrupuleux pour l'introduction de beaucoup de livres. Ce Monsieur le fait certainement dans de bonnes vues, mais c'est une politique qui ne réussit pas toujours & nous sommes assurés qu'il se vend plus de romans & autres livres défendus dans un pays où subsiste cette gêne que dans d'autres où on laisse la liberté. »

dernier la lui retourne en ayant biffé les titres suspects<sup>125</sup>. Il arrivait même que la Chambre autorise le renvoi à l'expéditeur des marchandises interdites<sup>126</sup>.

D'une manière générale, pour empêcher une saisie à Lyon, il fallait solliciter une permission spéciale de l'Inspecteur de la librairie, ou bien intéresser une personne influente de la place, « afin qu'on pût les faire tenir à quelque famille suisse établie en cette ville-là »<sup>127</sup>. Le président de Brosses à Dijon se fait envoyer des livres défendus de Genève par l'intermédiaire de l'Intendant de Bourgogne<sup>128</sup>.

Pour ceux qui voulaient, à tout prix, faire pénétrer clandestinement des livres en France, il y avait la possibilité de recourir à des contrebandiers « qui en introduisoient quelques-uns pour des particuliers »<sup>129</sup>. Mais, d'une manière générale, ce trafic est trop onéreux, les frais de la contrebande dépassant le prix des livres<sup>129 bis</sup>. Les libraires genevois s'en mêlent le moins possible, préférant laisser les risques à leurs clients<sup>130</sup>.

Lorsqu'il s'agit de faire entrer en fraude la marchandise en Italie, on mélange les feuilles suspectes avec celles de livres plus rassurants<sup>131</sup>. *La Vie du Roi Victor* est un ouvrage défendu. « On m'en a demandé cent fois de Turin et on est dans l'idée qu'il est imprimé en Hollande... »<sup>132</sup>, écrit Gosse. Or, c'était un livre introuvable. L'auteur présumé, le comte Passerano di Coconato, avait vendu son manuscrit à un libraire de La Haye. En ayant eu vent, la Cour de Turin avait donné ordre à son ambassadeur en Hollande d'acheter le manuscrit afin d'en empêcher la publication. D'après Gosse, c'est ce qui arriva. Cependant, les avis à ce sujet n'étaient pas concordants : les uns prétendaient que le livre avait été imprimé et que quelques exemplaires en avaient été distribués à la Cour de Turin ; d'autres assuraient que tout avait été brûlé et

<sup>125</sup> Gosse, CL 25.2.1760 à Deville, Lyon, AEG, F 61, p. 242.

<sup>126</sup> Gosse, CL 2.11.1759 à l'abbé Berta, Turin, AEG, F 61, p. 162 : « Les balles, dès leur arrivée à Lyon, sont portées à la Chambre syndicale des libraires... comme nous ne pouvons connaître tous les titres qui y sont prohibés, quand il s'en trouve de tels, on les en retire et il est d'usage qu'on nous les renvoie sans confiscation, tout en laissant acheminer le reste... »

<sup>127</sup> Gosse, CL 25.4.1761 à Tandon, Montpellier, AEG, F 61, p. 622.

<sup>128</sup> De Brosses, Dijon, L 18.12.1759 à Jallabert, Genève, cit. par Eusèbe-Henri GAULLIEUR, *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française particulièrement dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, 1856, p. 92.

<sup>129</sup> Gosse, CL 20.8.1760 au marquis Sale, Vicence, AEG, F 61, p. 440.

<sup>129 bis</sup> Gosse, CL 5.9.1761 à Los Rios, Lyon AEG, F 61, p. 690 : « ... Il y a sans doute des contrebandiers qui se chargeroient de les faire tenir à Trévoux, mais ces gens se font payer des frais considérables et les livres ne peuvent pas le supporter comme des marchandises dont les petits volumes sont de grande valeur... »

<sup>130</sup> Gosse, CL 10.1.1761 à Los Rios, Lyon, AEG, F 61, p. 543 : « Lorsqu'on nous demande en France quelques livres suspects, nous ne nous mêlons en rien de l'introduction. C'est à ceux qui les commettent d'y pourvoir et nous remettons ici à qui on nous indique, ne voulant pas faire un commerce qui n'entraîne après soi que des chagrins et d'embarras... »

<sup>131</sup> Gosse, CL 11.7.1760 à De Joannis, Turin, AEG, F 61, p. 392 : « Il conviendrait d'envoyer les livres en feuilles et, sur un certain nombre, on peut englober les plus libres ou scabreux dans ceux qui le seroient moins ou point du tout et les cacher d'autant mieux à un premier coup d'œil, ce qui ne peut se faire quand ils sont ployés ou brochés. »

<sup>132</sup> Gosse, CL 25.7.1760 à De Joannis, Turin, AEG, F 61, p. 410.

qu'on avait envoyé le manuscrit au roi. Gosse fit régulièrement des demandes en Hollande pendant dix ans, sans pouvoir obtenir des renseignements précis à ce sujet <sup>133</sup>.

En revanche, l'*Histoire de l'abdication de Victor-Amédée* du marquis de Trivié existait, elle, tant en brochure séparée et imprimée à Francfort, qu'insérée dans un petit recueil paru en Hollande.

Gosse commande pour Lianna, horloger de Son Altesse le prince de Carignan, des livres imprimés en Allemagne et en Hollande, mais interdits à Genève : « on n'en tient pas au magasin, il faut les commander exprès à Francfort... » <sup>134</sup>. Il s'agit de l'*Académie des Dames* de Nicolas Chorier et de *Thérèse philosophe* de Montigny.

*La vie de Madame de Pompadour* était un livre imprimé en Allemagne, qui avait été défendu non seulement en France, mais aussi à Genève et dans plusieurs autres villes de Suisse : « il n'a point de prix fixe, mais on dit qu'on le vendoit en Allemagne 2 goulds d'Empire, ce qui feroit £4.10 de Piémont... » <sup>135</sup>. Gosse promet à De Joannis, libraire de Turin, de tâcher de lui en procurer un exemplaire.

Gosse rapporte au marquis Sale qu'on avait interdit à Genève d'importer et de vendre publiquement *La nécessité du culte public*, traité en faveur chez les protestants de France, imprimé en Hollande et en Suisse « à cause des ménagements qu'on a gardés avec la France » <sup>136</sup>; notre libraire rappelle aussi que des Genevois avaient eu naguère l'intention d'imprimer diverses publications sur les jansénistes, dont les *Nouvelles ecclésiastiques* d'après l'édition de France, « mais cela fut défendu, et même les magistrats de police firent à cette occasion une visite chez toutes les imprimeries pour voir si on se trouvoit en contravention... » <sup>136 bis</sup>.

*La Guerre littéraire* et *Candide* étaient très demandés par les Italiens. A noter que, par prudence, les Cramer ne débitaient les œuvres de Voltaire à Genève que lorsque « les envois qu'ils avoient fait de ces ouvrages à Paris, en Hollande et ailleurs, étoient arrivés » <sup>137</sup>.

Le marché italien absorbait aussi clandestinement les *Œuvres diverses* de Pierre Bayle et le *Dictionnaire* du même auteur dans des éditions de La Haye <sup>138</sup>. En fait, selon Gosse ces livres étaient imprimés à Paris.

<sup>133</sup> *Ibidem*.

<sup>133bis</sup> Une édition des *Anecdotes de l'abdication du roy de Sardaigne Victor-Amédée II* du Marquis de Trivié porte l'adresse et la date de Genève 1734.

<sup>134</sup> Gosse, CL 10.4.1761 à Lianna, Turin, AEG, F 61, p. 609.

<sup>135</sup> Gosse, CL 27.9.1760 à De Joannis, Turin, AEG, F 61, p. 466.

<sup>136</sup> Gosse, CL 7.6.1760 au marquis Sale, Vicence, AEG, F 61, p. 355. Il s'agit probablement de l'œuvre d'Armand de LA CHAPELLE, *La nécessité du culte public parmi les chrétiens établie et défendue contre la lettre de Mr D. L. F. D. M. sur les assemblées des religionnaires en Languedoc*, qui connut plusieurs éditions.

<sup>136bis</sup> *Ibidem*. *Nouvelles ecclésiastiques ou mémoires pour servir à l'histoire de la Constitution Unigenitus*, Utrecht, 1728-1741.

<sup>137</sup> Gosse, CL 23.7.1760 à Duchesne, Paris, AEG, F 61, p. 410.

<sup>138</sup> Gosse, CL 31.1.1761 à Torelli, Vérone, AEG, F 61, p. 558.

Les œuvres de Harprecht, de Grotius et de Sanchez de las Brozas parvenaient au Portugal cachées parmi les feuilles d'ouvrages plus rassurants, comme le *Cicéron* de l'abbé d'Olivet ou les traités de Wolff, de Brunemann et de Costa; des exemplaires de la *Relation* de Voltaire sur le père Berthier étaient mêlés aux œuvres de Vattel<sup>138 bis</sup>.

Depuis 1759, on s'arrachait les libelles contre les jésuites. Gosse en faisait d'importantes commandes à Paris, pour les distribuer ensuite aux quatre coins de France et surtout d'Italie, où se trouvaient de nombreux amateurs. « On ne nous a pas envoyé d'autres pièces des jésuites que nous avons demandé à Paris, parce qu'on a trouvé que cette demande étoit trop vague... il en a paru un si grand nombre que cela fait peur, et toute disent approchant les mêmes choses... on nous a donc conseillé d'attendre jusqu'à ce qu'on ait imprimé un recueil de toutes les meilleures pièces et d'abandonner le reste comme fort peu de chose... »<sup>139</sup>.

Notre libraire avait fourni à De Joannis un grand nombre d'exemplaires du libelle intitulé *I lupi smascherati*. A ce client, qui lui réclame la suite de cet ouvrage, il répond prudemment: « On nous apprend de Lausanne qu'il y a effectivement une suite au *Lupi smascherati*, mais elle n'a pas été imprimée à Lausanne. On pourra dans quelque temps vous en fournir autant que vous en voudrez... »<sup>140</sup>. La facilité avec laquelle Gosse peut se procurer à Lausanne le nombre d'exemplaires voulu de ce livre suspect nous permet de croire qu'il fut bel et bien imprimé dans la ville vaudoise, par Grasset ou Chapuis.

Gosse déclarait à l'un de ses correspondants: « Nous pouvons imprimer ici toutes sortes de livres permis, qui ne soient ni libelles, ni contre les mœurs ou le gouvernement... On y mettra la date de quelle ville on voudra... »<sup>141</sup>. En réalité, le libraire genevois se montrait plus circonspect qu'il ne le laissait entendre. Les pourparlers qui précédèrent l'impression de la *Lettre d'un théologien écrite à un ami* en sont la preuve<sup>141 bis</sup>. Cette lettre avait été composée sous le pseudonyme de Eusebio Eranista par le dominicain vénitien Vincenzo Patuzzi, théologien et polémiste renommé. Un gentilhomme de Vicence, le marquis Sale, s'était chargé de l'envoyer en France, pour l'y faire paraître en langue française. C'est le Lyonnais Magneunin qui en avait reçu le manuscrit, mais qui refusa d'exécuter le mandat. Sale s'adressa alors à Gosse qui, après avoir essayé infructueusement de faire publier l'ouvrage par

<sup>138bis</sup> Gosse, CL 31.1.1761 à Ginioux, Lisbonne, AEG, F 61, p. 559; CL 29.3. 1760 à De Rossi, Turin, AEG, F 61, p. 287.

<sup>139</sup> Gosse, CL 24.9.1760 à Soliani Raschini, Reggio, AEG, F 61, p. 463.

<sup>140</sup> Gosse, CL 10.3.1761 à De Joannis, Turin, AEG, F 61, p. 589.

<sup>141</sup> Gosse, CL 19.3.1760 à Pianzolo, Domodossola, AEG, F 61, p. 276.

<sup>141bis</sup> *Lettre d'un théologien écrite à un ami pour confondre l'auteur des quatre doutes impies proposés aux cardinaux de la Congrégation de Propaganda contre la lettre circulaire adressée par... Benoît XIV aux évêques de France, etc. par Eusèbe Eraniste*, Utrecht, aux dépens de la Compagnie [Genève, Gosse], 1760, 12<sup>o</sup>, XLIII-279 pp.

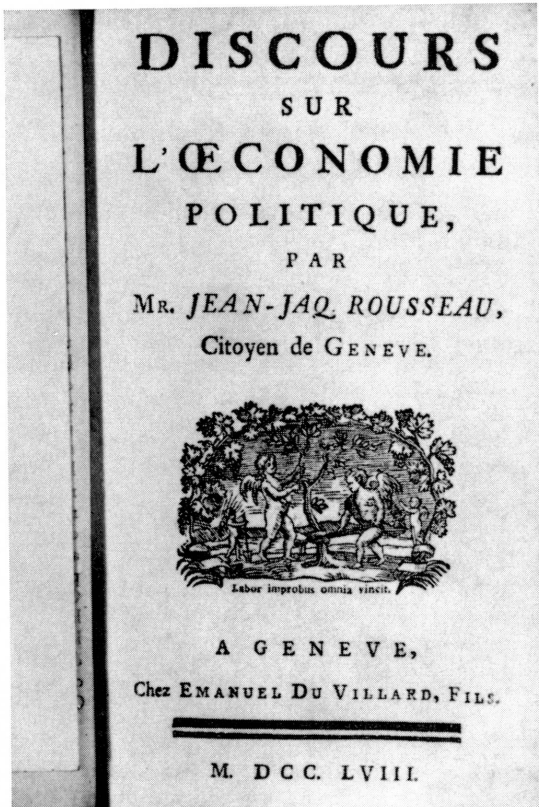


Fig. 9. Edition genevoise du *Discours sur l'économie politique* de J.-J. Rousseau.

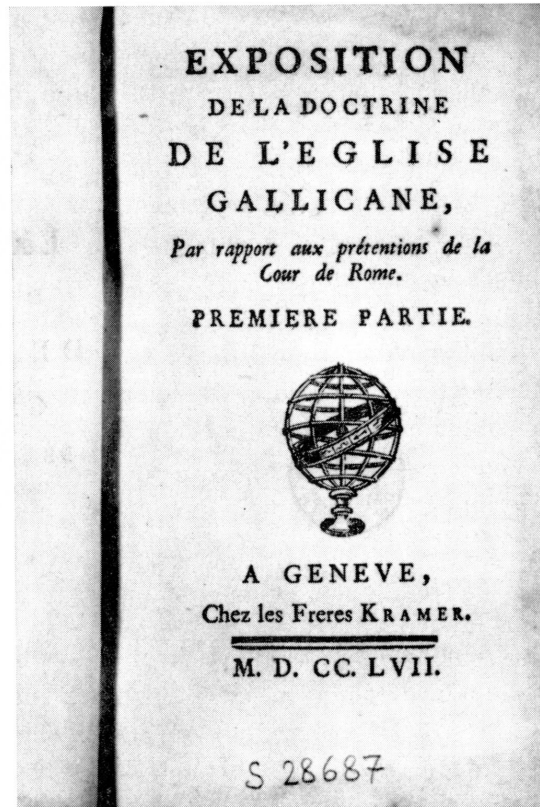


Fig. 10. *Exposition de la doctrine de l'Eglise gallicane* de César Chesneau Du Marsais, édition faussement attribuée aux presses genevoises.

un autre Lyonnais, le libraire Réguillat, se résigna à l'éditer lui-même clandestinement. Il le fit préalablement traduire en français par un certain Leullier, probablement un ecclésiastique, habitant Novare, à l'abbaye des moines olivétains de Notre-Dame-des-Grâces. L'édition anonyme fut achevée en 1760. Elle portait la fausse adresse d'Utrecht. Gosse s'efforça de l'écouler en France, sans dévoiler l'origine du livre aux libraires intéressés à s'en procurer. Il écrivait à Sale: « Nous leur répondrons pourtant que nous [ne] leur avons pas marqué l'avoir imprimé, mais seulement que nous en avons un nombre... car nous ne voudrions pas qu'on fût assuré que cet ouvrage s'est imprimé ici, puisqu'on n'en a pas demandé la permission aux Seigneurs Scholarques... »<sup>142</sup>.

Pour donner cependant un peu de publicité à cette nouvelle publication, Gosse manifesta l'intention de faire annoncer dans les *Nouvelles ecclésiastiques* que le livre,

<sup>142</sup> Gosse, CL 19.11.1760 au marquis Sale, Vicence, AEG, F 61, p. 516.

imprimé sous l'adresse de Hollande, « se trouve aussi chez nous à Genève »<sup>143</sup>. A ses yeux, il y a un motif supplémentaire de remplacer par Utrecht le nom de Genève sur la page de titre : « ... parce que le nom de cette ville sur les livres est un peu suspect auprès de certaines personnes de la Communion romaine, ce qui vient encore de ce qu'on a la malheureuse maxime en France de mettre le nom de Genève sur les livres les plus infâmes et qui seroient brûlés ici par la main du bourreau et les libraires bannis pour le moins, si quelqu'un avoit l'audace et aussi peu de délicatesse que de les y faire imprimer... »<sup>144</sup>.

L'écoulement du livre du père Patuzzi s'avéra un peu difficile. Faisant partie des innombrables publications contre les jésuites parues un peu partout en Europe et surtout en Italie, où on se les arrachait en cachette, il avait été malaisé d'en faire accepter un certain nombre à Jean-Marie Bruyset – qui sera le seul dépositaire à Lyon<sup>145</sup>, – car il semble qu'en 1760 les jésuites disposaient encore à Lyon d'une certaine influence<sup>146</sup>.

#### IV. LIVRES D'IMPRESSION ET D'ASSORTIMENT

Une consultation du fichier chronologique des impressions genevoises de la Bibliothèque publique et universitaire nous apprend qu'au cours des années 1756–1763 les presses genevoises ont imprimé quelque 200 ouvrages, soit en moyenne 25 titres par an. Les années 1757 et 1759 marquent les périodes de pointe de cette production. Bien sûr, ces chiffres sont-ils approximatifs. Ils ne tiennent pas compte de certains « ouvrages de ville », des libelles et factums dont beaucoup ont disparu. En outre, plusieurs livres d'origine étrangère ont été abusivement publiés sous le nom de Genève, tandis que des éditions genevoises restaient anonymes ou attribuées fictivement à d'autres lieux. Or, une étude systématique de ces imprimés n'a pas encore été faite. Notre statistique n'a donc qu'une valeur très relative.

Quel est le genre des ouvrages imprimés ? Signalons pour la théologie protestante – en langue française – les sermons de Doddridge, de la Rive, Jacquelot, Lullin, Osterwald, Sarasin, l'*Instruction chrétienne* de Jacob Vernet, quelques éditions des Psaumes et du Nouveau Testament. Quant à la théologie catholique, elle est repré-

<sup>143</sup> Gosse, CL 20.8.1760 au même, AEG, F 61, p. 440.

<sup>144</sup> *Ibidem*.

<sup>145</sup> Gosse, CL 17.12.1760 au même, AEG, F 61, p. 530.

<sup>146</sup> *Ibidem* : « Il ne nous a pas été possible d'en négocier un certain nombre de livres en France. Chacun les refusoit sous prétexte des ordres sévères qu'on a donnés pour examiner toutes les balles qui viennent d'ici... Monsieur Bruyset de Lyon nous a marqué qu'on a brûlé ces jours passés beaucoup de livres de ce genre qui venoient de Suisse... ce qui prouve que les Jésuites ont toujours un grand crédit et il faut que l'inspecteur que l'on a depuis peu à la Chambre syndicale (Bourgelat) leur soit favorable puisque les libraires qui avoient auparavant assez de crédit pour s'en pourvoir eux-mêmes de ces sortes d'ouvrages n'en ont plus depuis ce nouvel établissement. »

sentée par les traités latins de Busenbaum-La Croix <sup>147</sup>, de Luis de Molina, de Perez de Lara et par les ouvrages du père Vincenzo Patuzzi et de fra Paolo Sarpi. Le droit se taille comme toujours la part du lion : le *Lexicon juridicum* de Kahl, qui sort des presses genevoises en 1759 pour la septième fois depuis un siècle, les traités des romanistes allemands Johannes Brunnemann, Joachim Hoppe, Anton Matthaeus III, Samuel Stryk, Johann Voet, des Espagnols Ayerve de Ayora, Covarruvias, Nicola Garcia, Lagunez, Valeron, Vela de Oreña, Yañez Parladorio et de l'Italien Postio, sans compter le *Corpus juris civilis* que les Cramer font imprimer à Bâle. Del Vault, Fagnani, Oliva de Souza et Riganti représentent le droit canon ; Balmaseda de la Puente et Maldonado y Pardo le droit fiscal et la procédure ; Burlamaqui et Montesquieu le droit public. La plupart de ces ouvrages juridiques sont des rééditions de livres publiés en Allemagne, à Venise, à Lyon ou à Genève même. Quant à la médecine, outre quelques pharmacopées, il faut mentionner les traités classiques de Guillaume Baillou, Frédéric Hoffmann et Richter, des opuscules de Tronchin, William Musgrave, La Condamine, la thèse de H.-B. de Saussure et l'œuvre scientifique fondamentale de Newton. L'histoire et la politique font apparaître quelques grands noms : Voltaire et Rousseau bien sûr, Fontenelle, Frédéric II, Marmontel et d'autres, aujourd'hui oubliés, qui signèrent des ouvrages à succès : La Beaumelle, Nolivos Saint-Cyr, Véron Duverger de Forbonnais <sup>148</sup>, Castel de Saint-Pierre <sup>149</sup>, N. A. Boulanger <sup>150</sup>, Jean-Henry Oursel <sup>151</sup>, Giovanni Francesco Doria <sup>152</sup>, le père Jacques Tailhié <sup>152 bis</sup>. Les livres d'enseignement ont pour auteurs John Clarke,

<sup>147</sup> *Theologia moralis*, Coloniae [Genève], de Tournes, 1757. Frères de Tournes, Lyon, L 20.9.1757 à Malesherbes, BNP, Ms fr. 22136/33 : « Les éditions que nous avons fait (sic) de cet livre ont été faites à Genève et nous avons observé de mettre sur le titre *Coloniae*... comme le livre n'aurait pas pu porter le nom d'une ville de France sans en prendre un privilège qu'on auroit peut être eu de la peine à obtenir... »

<sup>148</sup> J. M. Bruyset, Lyon, L 25.4.1758 à Malesherbes, BNP, Ms fr. 22144/291 : « ... on vient d'imprimer à Genève un traité sur les finances en deux volumes... » ([François VÉRON DUVERGER DE FORBONNAIS], *Recherches et considérations sur les finances de France depuis l'année 1595 jusqu'à l'année 1721*, Basle [Genève, Cramer], 1758).

<sup>149</sup> *Ibidem* : « La maison Cramer... depuis trois ans... a fait deux (éditions) de l'Abbé de St Pierre ». (*Les Annales politiques*, Londres [Genève, Cramer], 1757, 2 vol., 8° ; *id.*, Londres [Genève, Cramer], 1758, 2 vol., 12°).

<sup>150</sup> De Brosses, Dijon, L 18.12.1759 à Jallabert, Genève, citée ad note 128 : « Je meurs d'envie d'avoir un livre qui ne se trouve qu'à Genève où l'on dit même qu'il est fort défendu... » (*Recherches sur l'origine du despotisme oriental, ouvrage posthume de M. B(oulanger). I(ngénieur). D(es). P(onts). E(t). C(haussées).*, [Genève], 1759, 12° ; autre édition en 1761).

<sup>151</sup> J. H. LE ROUS [Jean Henry OURSEL], *Réflexion sur l'homme ou examen raisonné du discours de M. Rousseau... sur l'origine et les fondements de l'inégalité*, Genève, 1758.

<sup>152</sup> [Giovanni Francesco DORIA], *Histoire de la dernière révolution de Gênes*, Genève, Cramer, 1758. Cf. Franco VENTURI, *Genova a metà del Settecento* dans *Rivista storica italiana*, LXXX-III, Napoli, 1967, pp. 732-795. Cette édition genevoise est mentionnée dans les catalogues de H. A. Gosse de 1760 et de Philibert & Chirol de 1770.

<sup>152 bis</sup> [R. P. Jacques TAILHIÉ & G. N. MAULTROT], *Questions sur la tolérance où l'on examine si les maximes de la persécution ne sont pas contraires à la Religion, à la Morale, à l'intérêt des souverains et du clergé*, Genève, Gosse, 1758.



F. Mercier, Gabriel Girard, Elie Bertrand, La Charlotais, Mathurin Cordier, Sanchez de las Brozas. Mais les nouvelles et le roman ont aussi leur part puisque en 1761 paraît un supplément de sept volumes à la *Bibliothèque de campagne* que Cramer & Philibert avaient éditée en 1749. Ce supplément contient une douzaine de pièces dont l'*Histoire du Chevalier des Grieux et de Manon Lescaut* de l'abbé Prévost et les *Lettres d'une péruvienne* de Françoise de Graffigny.

Quant aux ouvrages faussement attribués à Genève et probablement publiés en France, relevons entre autres pour notre période: les écrits sur la guerre contre l'Angleterre de Poullin de Lumina et de l'abbé Le Blanc, un traité du gallicanisme de Chesneau Du Marsais, des œuvres contre les jésuites, un livre de l'abbé Prévost<sup>153</sup>.

Les éditions genevoises des juristes se retrouvent dans les catalogues des libraires vénitiens, alors que celles d'histoire, de politique et — chose curieuse — les sermons protestants figurent dans les catalogues de Foà à Modène, Pizzorno à Gênes, Faure à Parme<sup>154</sup>.

En ce qui concerne les livres d'assortiment, nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer, d'une manière générale, le mode dont les libraires genevois se les procuraient et les débouchés qu'ils leur assignaient. Un examen attentif de la correspondance d'Henri-Albert Gosse pendant les années 1759–1761 permet de se faire une idée approximative des livres qui lui étaient le plus demandés. On trouvera dans l'annexe I une liste par pays de ce commerce. Ajoutons-y les remarques suivantes:

On constate que Gosse vend en Suisse principalement des livres fraîchement sortis de ses propres presses, de France ou de Hollande; il s'y approvisionne en éditions lausannoises. En France, il ne se limite pas à livrer des impressions genevoises récentes, mais aussi des ouvrages classiques plus anciens qu'ils s'est procurés en Italie. Il fait venir de Lyon, de Paris et d'Avignon des traités et manuels scientifiques et des lexiques, les œuvres de saint Augustin et de Fontenelle, l'édition lyonnaise de *La Nouvelle Héloïse*. Ses clients lusitaniens, eux, reçoivent des traités de droit et de théologie. Aux Hollandais, Gosse livre des éditions italiennes et achète des publications contre les jésuites. En Allemagne, notre libraire envoie ses sortes et des livres d'origine italienne; il y commande des traités de droit, de médecine, des pharmacopées éditées à Londres; la plupart de ces impressions sont en latin et plusieurs ont jusqu'à 20 ou 30 ans d'âge. Le royaume de Sardaigne absorbe les œuvres

<sup>153</sup> [Etienne Joseph POUILLIN de LUMINA], *Histoire de la guerre contre les anglois*, Genève, s.t., 1759-1760; abbé Jean Bernard LE BLANC, *Le patriote anglois*, Genève, s.t., 1756; César CHESNEAU DU MARSAIS, *Exposition de la doctrine gallicane par rapport aux prétentions de la cour de Rome*, Genève, Kramer (sic), 1757; [Anonyme] *Mémoires historiques sur l'orbilianisme et les correcteurs des jésuites*, Genève, aux dépens de la Compagnie, 1763; Julien OFFRAY de la METTRIE, *Les charlatans démasqués*, Paris & Genève, aux dépens de la Compagnie, 1762; [abbé A. F. PREVOST d'EXILES], *Le monde moral ou mémoire pour servir à l'histoire du cœur humain*, Genève, [Paris], s.t. 1760.

<sup>154</sup> Cf. la liste de ces catalogues dans BONNANT, *Genava* xv, p. 131, note 35.

de Voltaire, Diderot et d'Alembert que Gosse s'est procurées à l'étranger. Gosse envoie des livres genevois de droit et de physique dans le duché de Modène, son grand bullaire et les œuvres de Pierre Bayle à Venise, celles de Giannone à Naples, celles de d'Alembert, de Montesquieu et de Rousseau dans les États pontificaux. Il commande l'édition lucquoise de l'*Encyclopédie* et offre à Milan l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury et les œuvres de Frédéric II. Le grand bullaire trouve des preneurs à Gênes et à Florence. Enfin, Gosse vend en Toscane des pièces contre les jésuites provenant de France et de Hollande.

## V. CORRESPONDANTS

Giles Barber a publié une liste commentée des correspondants des Cramer<sup>155</sup>. Nous jugeons utile de faire de même pour ceux d'H.-A. Gosse au cours des années 1759–1761. La liste de ces correspondants est donnée dans l'annexe II. Répartis dans 109 localités différentes, ils sont – au cours des deux années sous revue – au nombre de 262. Cent dix-sept d'entre eux exercent la profession de libraire et, pour la plupart, également le métier d'imprimeur. Certains de ces libraires assumaient, en quelque sorte, le rôle de représentant commercial de Gosse ; ils s'occupaient de l'acheminement des balles de livres vers d'autres destinations, procédaient aux recouvrements de créances, faisaient présenter les traites à l'acceptation ou au paiement, se chargeaient des transferts de numéraire.

Les libraires avec lesquels Gosse est en relation d'affaires sont souvent des maisons très connues et importantes : Thurneysen à Bâle, Orell et Heidegger à Zurich, les Bruyset et Duplain à Lyon, Mossy à Marseille, Desaint & Saillant à Paris, Bouchard à Rome et Florence, Faure à Parme, Gravier à Naples, Reycend à Turin et Milan, Storti, Pasquali, Coletti, Pitteri à Venise, Walther à Dresde, Weidmann à Leipzig, Eslinger à Francfort, Rey, Luzac et Néaulme en Hollande appartiennent certainement à cette catégorie.

Gosse a également recours à des négociants et des commissionnaires, pour l'acheminement à travers l'Europe de ses exportations et de ses importations. Ce sont des intermédiaires indispensables. Plusieurs sont d'origine genevoise : les Bonnet, les Nadal, les Rigaud à Turin, Paul Maystre à Gênes, Malan & Martin à Livourne, Tandon à Montpellier. Gosse s'adresse aussi à des fabriques de papier en France et à Neuchâtel.

Mais plus intéressants encore nous paraissent les particuliers auxquels il envoie des livres. Ces particuliers – pour la plupart des lecteurs – se recrutent surtout en Suisse. Y figurent, en première place, les représentants des familles bernoises les plus illustres, les Fischer de Reichenbach, les Hackbrett, les Graffenried, les Sinner, les Tschanner, les Watteville. Les baillis d'Yverdon, d'Aubonne, d'Interlaken et de

<sup>155</sup> BARBER, *op. cit.*

Romainmôtier commandent des livres à Genève. Le secrétaire de l'Ambassade de France, le Trésorier des Ligues suisses, Grisons et alliés à Soleure, font de même. Outre les aristocrates bernois – militaires ou magistrats – et les diplomates français, il faut mentionner, dans le Pays de Vaud en particulier, plusieurs pasteurs, des hommes de science et quelques beaux esprits.

En France, Gosse compte peu de clients privés : des ecclésiastiques, un médecin et un châtelain dans l'Ain. En revanche, le royaume de Sardaigne lui en fournit plusieurs ; en Savoie naturellement, à cause de la proximité, les religieux de l'abbaye de Talloires et des avocats ; en Piémont, des savants et des officiers suisses du régiment von Sprecher. Dans les autres États italiens, figurent des lettrés comme Giuseppe Torelli de Vérone, Don Rotigni de Bergame, le marquis Sale de Vicence et le mathématicien Soliani-Raschini de Reggio.

Les correspondants de Gosse en Hollande, en Allemagne, en Suède et au Portugal sont tous des libraires, des négociants ou des commissionnaires.

La lecture de cette correspondance nous porte à formuler encore deux remarques supplémentaires. Primo, les lettres de Gosse contiennent peu d'indications sur le travail de ses presses et ses contacts avec les auteurs qu'il édite ; on doit donc admettre que ces tractations avaient surtout lieu verbalement. Secondo, le registre examiné ici – comme les suivants d'ailleurs – est muet sur les rapports d'Henri-Albert avec son frère Pierre, établi à La Haye, ce qui ferait conclure ou à une brouille familiale ou à l'existence d'une correspondance séparée qui s'est perdue. Les quelques lettres conservées à la Bibliothèque de Genève font opiner en faveur de la seconde hypothèse.

\* \* \*

Il peut paraître prétentieux d'avoir voulu traiter, dans le cadre forcément limité d'un article de revue, un sujet qui nécessiterait assurément des recherches beaucoup plus étendues. Certes, on s'en rend compte, les sources inédites dont nous disposions étaient assez considérables. Il y avait aussi la matière du commerce de librairie, les livres eux-mêmes, catalogués par les libraires et les bibliophiles du XVIII<sup>e</sup> siècle ou encore inventoriés par des instituts modernes qui veillent à leur conservation. Tous ces volumes mériteraient un examen particulier. De son côté, la clientèle internationale des libraires genevois – confrères, auteurs ou lecteurs – aurait été digne d'investigations plus approfondies. Une telle enquête, qui devrait nécessairement s'étendre à tout notre continent, présuppose l'existence de travaux préliminaires qui font encore défaut. Nous avons néanmoins estimé qu'il valait peut-être la peine de tenter, sans attendre davantage, d'esquisser le tableau de la librairie genevoise au cours d'une période, brève mais combien significative, du siècle des Lumières. Sans nous flatter d'avoir entièrement réussi dans notre entreprise, nous pensons que les documents ainsi mis au jour pourront aider à mieux comprendre le rôle joué jadis en Europe par la librairie de Genève.

## ANNEXE 1

### LISTE DE LIVRES OFFERTS ET DEMANDÉS

PAR H.-A. GOSSE<sup>156</sup> (1759-1761)

#### SUISSE

*Offre :*

[G. BERKELEY], *Caractéristiques de l'état politique du royaume de la Grande-Bretagne*, La Haye, 1759.

*Bibliothèque des Sciences et des Arts*, La Haye, 1754-1759.

[P.J. BOUDRIER DE VILLERMERT], *L'ami des femmes*, Genève, Gosse, 1759.

[BRUMENT], *Henriette de Wolmar ou le mari jaloux de sa fille*, Hollande, s.d.

Johann KAHL, (CALVINUS) *Magnum lexicon iuridicum*, Genève, Cramer, 1759.

CARLETON, *Lettres, mémoires et négociations du chevalier Carleton, ambassadeur d'Angleterre auprès des Provinces Unies*, La Haye, 1759.

Abbé de LA CHAPELLE, *Institutions de géométrie*, Paris, 1757.

Laerzio CHERUBINI, *Magnum bullarium romanum*, Luxembourg [Genève], Bousquet, Pelissari, Gosse, 1727-1758.

Abbé Noël CHOMEL, *Dictionnaire économique contenant divers moyens d'augmenter son bien et de conserver sa santé*, Paris, 1740.

Antoine Joseph DÉZALLIER d'ARGENVILLE, *Histoire naturelle dans deux de ses parties principales : la lithologie et la conchyliologie*, Paris, 1742.

<sup>156</sup> Nous avons extrait des copies de lettres d'Henri-Albert Gosse les titres de livres qui nous ont paru le plus intéressant, soit en raison du caractère de l'ouvrage lui-même, soit en raison de l'importance et de la fréquence des importations et des exportations. Les indications bibliographiques fournies par Gosse à ses correspondants sont très sommairement abrégées : titres tronqués, souvent anonymes et généralement sans mention de lieu ni de date. Dans la mesure du possible, nous nous sommes néanmoins efforcée d'identifier ces imprimés. A cet effet, nous avons surtout eu recours aux catalogues de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, de la Bibliothèque nationale de Paris, du British Museum et des bibliothèques prussiennes, ainsi qu'au *Dictionnaire des Anonymes* de Barbier et à la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* de Sommervogel. Le catalogue des livres français de Gosse, publié en 1760, nous a livré également de précieuses informations, de même que l'inventaire manuscrit de cette librairie daté de 1781 (BPU, Ms fr. 400).

Eusèbe ERANISTE [Vincenzo PATUZZI], *Lettre d'un théologien écrite à un ami*, Utrecht [Genève, Gosse], 1760.

[FRÉDÉRIC II de Prusse], *Œuvres du philosophe de Sans-Souci*, Lyon, J.-M. Bruyset, 1760.

Johann Mathias GESSNER, *Novus linguae et eruditionis romanae thesaurus*, Leipzig, 1749.

P. GIANNONE, *Istoria civile del Regno di Napoli*, Haia [Genève], Gosse, 1753.

HELVETIUS, *De l'esprit*, Paris, 1758.

Amédée LULLIN, *Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte*, Genève, Cl. Philibert, 1761.

Ch. Th. MAILLARD DE TOURNON, *Mémoire pour Rome sur l'état de la religion chrétienne en Chine*, s.l., 1709-10.

[MARCET DE MÉZIÈRE], *Diogène à la campagne*, Genève, Gosse, 1758.

*Nouvelliste économique et littéraire*, La Haye, 1754-1757.

SOBRINO, *Dictionnaire espagnol-français et français-espagnol*, Bruxelles [Genève], Gosse, 1760.

*Demande :*

Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, Bâle, 1741.

BOERHAAVE, *Physiologie*, Halle, 1754.

[Ferd. L. von BRESSLER und ASCHENBURG], *Les souverains du monde*, Paris, 1734.

Bartolomeo CEPOLLA, *De servitutibus*, Lausanne, 1759.

P. GIANNONE, *Opere posthume*, Palmyra [Lausanne], 1760.

*I lupi smascherati*, Aletopoli [Lausanne], 1761.

MENON, *La cuisinière bourgeoise*, Bruxelles, 1753.

J.A. GUER, *Mœurs et usages des Turcs*, Paris, 1746-1747.

Pierre QUESNEL, *Histoire des religieux de la Compagnie de Jésus* [Lausanne], 1741.

Ph. VICAT, *Vocabularium utriusque juris*, Lausanne, 1759.

FRANCE

*Offre :*

Georges ANSON, *Voyage autour du monde, publié par G. Walter*, Genève, Gosse, 1750.

Carlo ANTONIO [Dom AUDÉ], *Le trésor des jeux*, Genève, Gosse, 1759.

*La Bibliothèque de campagne*, La Haye & Genève, Cramer & Philibert, 1749.

L. BOURDALOUE, *Conceptos y reflexiones*, Milan [Genève, Gosse], 1740.

Augustin CALMET, *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible*, Genève, Bousquet, 1730.

Giovanni FANTONI, *Opuscula Medica*, Genève, Pelissari, 1738.

[FRÉDÉRIC II de Prusse], *Anti-Machiavel ou examen du Prince de Machiavel avec des notes historiques et politiques*, Genève, Gosse, 1759.

[J.B.R. de PAVIE DE FOURQUEVAUX], *Catéchisme historique et dogmatique sur les contestations qui divisent maintenant l'Eglise*, La Haye [Genève, Gosse], 1740.

[L.O. DE MARCONNAY], *Remerciement de Candide à Monsieur de Voltaire* [Amsterdam], Gosse, 1760.

MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Genève, Philibert, 1752.

L.A. MURATORI, *Antiquitates italicae medii aevii*, Milan, 1738-1743; *Novus thesaurus veterum inscriptionum*, Milan, 1739-1743.

[VAUTIER], *Observations sur l'art de faire la guerre, suivant les maximes des plus grands généraux*, Genève, Gosse, 1747.

*Oraciones para la Missa*, s.l.n.t. [Genève, Bousquet], 1732.

Eusèbe ERANISTE [Vincenzo PATUZZI], *Lettre d'un théologien écrite à un ami*, Utrecht [Genève, Gosse], 1760.

*Le petit géomètre familial*, Genève, Gosse, 1758.

SOBRINO, *Dictionnaire espagnol-français et français-espagnol*, Bruxelles [Genève], Gosse, 1760.

Christian WOLFF, *Elementa matheseos*, Genève, Gosse, 1741-1746.

*Demande :*

Abbé ANTONINI, *Dictionnaire italien, latin et français*, Lyon, 1760; *Grammaire italienne pratique et raisonnée*, Lyon, 1759.

Louis-Antoine de BOUGAINVILLE, *Traité de calcul intégral*, Paris, 1754-1756.

[John BROWN], *Les mœurs anglaises*, La Haye, 1758.

John BYNG, *Le testament politique de l'Amiral Byng*, Portsmouth [Paris], 1759.

A.C.P. CAYLUS, *Recueil de peintures antiques. La mosaïque de Palestrine*, Paris, 1757-1760.

Abbé CHAUVELIN, *Examen impartial des immunités ecclésiastiques*, Londres [Paris], 1751.

Abbé DE LA CHAPELLE, *Institutions de géométrie*, Paris, 1757.

Abbé Noël CHOMEL, *Dictionnaire économique contenant divers moyens d'augmenter son bien et de conserver sa santé*, Paris, 1740.

*Dictionnaire raisonné des Arts, des Sciences et des Métiers*, Paris [Avignon?], 1751-1780.

[Abbé J.R.A. DUHAMEL], *Défense du projet d'Instruction pastorale*, Auxerre [Avignon, 1756?].

Abbé Claude FLEURY, *Histoire ecclésiastique*, Paris, 1726-1751.

[FRÉDÉRIC II de Prusse], *Œuvres du philosophe de Sans-Souci*, Lyon [J.M. Bruyset], 1760.

FONTENELLE, *Œuvres*, Paris, 1754.

[François GEMINIANI], *Dictionnaire harmonique*, Amsterdam, 1758.

Salomon GESSNER, *Mort d'Abel*, Paris, 1760.

[Abbé Cl. M. GUYON], *L'oracle des nouveaux philosophes*, s.l. 1760.

*Histoire de l'Inquisition*, Cologne [Paris], 1759.

Henri de SAINT-IGNACE, *Ethica amoris*, Leyde, 1709; *Les Jésuites convaincus du crime de lèse-majesté* [Lyon], 1760.

Félix JUVENEL DE CARLENCAS, *Essai sur l'Histoire des belles-lettres, des sciences et des arts...*, Lyon, 1757.

Louis LÉMERY, *Pharmacopée universelle*, Amsterdam [Avignon?], 1748; *Dictionnaire universel des drogues*, Paris [Avignon?], 1751-1780; *Cours de chimie*, Paris, 1756.

[René MILLERAN], *Nouveau secrétaire de la Cour*, Paris [Lyon?], 1741.

Abbé NOLLET, *Leçons de physique expérimentale*, Paris [Avignon?], 1753-1764.

*Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, s.l. [Utrecht], 1728-1761.

P. RICHELET, *Dictionnaire portatif de la langue française, extrait du Grand dictionnaire de Richelet*, Lyon, 1756.

[Abbé A.M. ROCHE], *Traité de la nature de l'âme...*, Paris, 1759.

ROLLIN ET CREVIER, *Histoire romaine*, Paris, 1758.

J.J. ROUSSEAU, *Julie ou la Nouvelle Héloïse* [Lyon, Bruyset-Ponthus], 1761.

SAINT AUGUSTIN, *Discours et pensées recueillis de divers écrits de ce père, les plus propres à prémunir les fidèles...*, s.l., 1754-1757; *Les livres de la doctrine chrétienne de saint Augustin*, Paris, 1701.

E. de VATTEL, *Droit des gens*, Leyde, 1758.

[Cl. VILLARET], *L'esprit de M. de Voltaire*, s.l., 1759.

VOLTAIRE, *Candide* [Lyon], 1759.

#### PORTUGAL

*Offre :*

Pedro BARBOSA, *Commentarii ad Pandectas*, Genève, Pelissari, 1739.

GROTIUS, *De jure belli ac pacis*, Lausanne, Bousquet, 1758.

HARPRECHT, *Commentarius in IV libros Institutionum juris civilis Divi Justiniani*, Genève, de Tournes, date ?<sup>157</sup>.

Ant. MATTHAEUS III, *De criminibus*, Genève, Cramer, 1760.

Luis de MOLINA, *De justitia et jure opera omnia*, Genève, Gosse, 1759.

Christian WOLFF, *Elementa matheseos*, Lausanne, Bousquet, 1758.

#### PROVINCES-UNIES

*Offre :*

Thomas DEMPSTER, *De Etruria regali libri VII*, Florence, 1723-1724.

Giovanni Battista DONI, *Commercium litterarum editum studio*, Florence, 1755.

<sup>157</sup> Il s'agit certainement d'une édition antérieure à 1761, mais nous ne l'avons pas retrouvée.

Wilhelm Jacob STORM VON S'GRAVESANDE, *Physices elementa mathematica*, Genève, Gosse, 1748.

L.A. MURATORI, *Antiquitates italicæ mediæ ævii*, Milan, 1738-1743.

G. SIGONIO, *Opera omnia edita et inedita*, Milan, 1732-1737.

SOBRINO, *Dictionnaire espagnol-français et français-espagnol*, Bruxelles [Genève], Gosse, 1760.

J. Alphonse TURRETTINI, *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'en l'an MDCC*, Neuchâtel, 1736.

*Demande :*

*La Bible, avec le commentaire de M. Chais*, Amsterdam, 1761.

[FRÉDÉRIC II de Prusse], *Œuvres du philosophe de Sans-Souci*, Amsterdam, 1760.

*Les Jésuites criminels de lèse-majesté*, Amsterdam [La Haye?], 1757, 1758, 1760.

*Recueil de pièces concernant les jésuites du Portugal*, Amsterdam, 1761.

#### EMPIRE

*Offre :*

Noël ALEXANDRE, *Historia ecclesiastica veteris novique...*, Lucques 1748-1752.

BUFFON, *Discours sur la nature des animaux*, Genève, Gosse, 1754.

Carlo ANTONIO [Dom AUDÉ], *Le trésor des jeux*, Genève, Gosse, 1759.

Laerzio CHERUBINI, *Magnum bullarium romanum*, Luxembourg [Genève], Bousquet, Pelissari, Gosse, 1727-1758.

LA FONTAINE, *Contes et nouvelles en vers*, Paris, 1745.

[FRÉDÉRIC II de Prusse], *Anti-Machiavel ou examen du Prince de Machiavel avec des notes historiques et politiques*, Genève, Gosse, 1759; *Manifeste du Roi de Prusse contre la Cour de Dresde*, s.l.n.d.

[Abbé Armand-Pierre JACQUIN], *Lettres parisiennes sur le désir d'être heureux*, Francfort (?), 1759.

Abbé J.B.J. WILLART DE GRÉCOURT, *Poésies diverses*, Lausanne, Bousquet, 1756. *Histoire des Camisards*, Londres [Genève, Gosse], 1754.

Jean LAUNOY, *Opera omnia*, Genève, Bousquet, 1731.

Francesco MEZZABARBA BIRAGO, *Imperatorum Romanorum numismata*, Milan, 1730.

L.A. MURATORI, *Antiquitates italicæ mediæ ævii*, Milan, 1738-1743.

SHERLOCK, *Sur la mort et le jugement dernier*, Amsterdam [Genève, Gosse], 1756.

SHERLOCK, *De l'immortalité de l'âme et de la vie éternelle*, Amsterdam [Genève, Gosse], 1755.

NEWTON, *Philosophia naturalis*, Genève, Cl. & Ant. Philibert, 1760.

[P.A. NOLIVOS SAINT-CYR], *Tableau du siècle*, s.l. [Genève, Gosse], 1759.

*Le petit géomètre familier*, Genève, Gosse, 1758.



- RAPIN DE THOYRAS, *Histoire d'Angleterre*, Paris, 1748-1750.  
ROLLIN ET CREVIER, *Histoire romaine*, Paris [Genève, Gosse], 1736-1749.  
SOBRINO, *Dictionnaire...*, Bruxelles [Genève], Gosse, 1760.  
*Tables cabalistiques, arithmétiques par le moyen desquelles on trouve toujours une réponse*  
par M.A.E.\*\*\*, Paris [Genève], Gosse, 1746.  
Christian WOLFF, *Elementa matheseos*, Lausanne, Bousquet, 1758.

*Demande :*

- Bernard ALBINUS, *De ossibus corporis humani*, Vienne, 1759.  
Biagio ALTIMARI, *Tractatus de nullitatibus*, Cologne, 1720.  
BOERHAAVE, *Elementa chemiae*, Leyde, 1732; *Institutiones medicae*, Nuremberg, 1756.  
John BYNG, *Le testament politique de l'Amiral Byng*, Portsmouth [Paris], 1759.  
COELIUS AURELIANUS, *De morbis acutis et chronicis*, Amsterdam, 1755.  
L.F. CARLET DE LA ROZIÈRE, *Des stratagèmes de guerre*, Paris, 1756.  
JODOCUS COCCIUS, *Thesaurus catholicus controversiarum fidei*, Cologne, 1677.  
B. CARPSOV, *Practicae novae rerum criminalium imperialis saxonicae*, Leipzig, 1723.  
Abbé Gabriel-Fr. COYER, *Bagatelles morales et dissertations avec le testament littéraire*  
*de l'abbé Des Fontaines*, Londres, 1757.  
Henri-J. KRANTZ, *De commentariis de rupto in partus...*, Vienne, 1756.  
Richard CUMBERLAND, *De legibus naturae*, Londres, 1672.  
[DIDEROT], *Bijoux indiscrets*, Allemagne, s.d.  
G.B. DONI, *Commercium litterarum editum*, Florence, 1755.  
B. VON ESPEN, *Opera omnia sive ius ecclesiasticum universum*, Cologne, 1730.  
L. EULER, *Opuscula varii argumenti*, Berlin, 1746-1751.  
[FRÉDÉRIC II de Prusse], *Œuvres du philosophe de Sans-Souci*, Amsterdam ou  
Berlin, 1760.  
H.D. GAUB, *Institutiones pathologiae medicinalis* [Hollande?].  
Conrad GESNER, *Opera botanica*, Nuremberg, 1754.  
[de GISORS], *La tactique et discipline militaire selon les nouveaux règlements prussiens*,  
Francfort, 1759.  
Jacques GODEFROY, *Manuale iuris* [Allemagne?].  
GOLDONI, *Scelta d'alcune commedie* [Dresde?].  
[P.J. GROSLEY], *Les iniquités découvertes...*, Londres, 1760.  
Chr.U. GRUPEN, *De uxore romana*, Hanovre, 1727.  
[Abbé Cl.M. GUYON], *L'oracle des nouveaux philosophes*, s.l., 1760.  
J.G. HEINECKE, *Elementa iuris cambialis*, Wittemberg, 1748; *Elementa iuris civilis*  
*secundum ordinem Pandectarum*, Francofurti, 1757.  
THOMAS D'IRLANDE, *Mores doctorum*, Vienne, 1736.  
HIPPOCRATE, *Aphorismi*, Glasgow, 1748.

- F. HOFFMANN, *De morbis bibliotheca medica* [Allemagne?].  
[Martin HUBNER], *Le politique danois ou l'ambition des anglais démasquée par leurs pirateries*, Copenhague, 1759.  
Roberto LANCELOTTI, *De attentatis et innovatis lite et appellatione pendente*, Cologne, 1725.  
G.G. LEIBNITZ, *Epistolae ad diversos*, Leipzig, 1734-1742.  
C. LEOPOLD, *L'art de parler allemand*, Vienne, 1757.  
K. VON LINNÉ, *Systema naturae*, Stockholm, 1740.  
J. LOCKE, *De intellectu humano*, Leipzig, 1741.  
J.J. de MALDINI, *Mirabilia mundi*, Brunswick, 1726.  
Caspas MANZ, *Commentarius ad Instituta*, Nuremberg, 1722.  
MARACCI, *Polyanthea mariana*, Cologne, 1728.  
J. ORTWINUS WESTENBERG, *Principia juris secundum Institutionibus Justiniani*, Harderwyk, 1712.  
*Pharmacopaeia wurtembergensis*, Stuttgart, 1755.  
*Pharmacopaeia edimburgensis*, Londres, 1748.  
*Pharmacopaeia londinensis*, Londres, 1747.  
Th.P. SCHACHT, *Institutiones medicae practicae*, Würzbourg, 1724.  
E. SCHELLINGER, *Ad legem corneliam de sicariis*, Leyde, 1748.  
Lodovico SETTALA, *Opera*, Dordrecht, 1650.  
B.G. STRUVE, *Bibliotheca juris selecta*, Jéna, 1756.  
S. STRYK, *Examen juris feudalis*, Francfort, 1731; *De actionibus forensibus investigandis*, Wittemberg, 1738.  
[Marquis de TRIVIÉ], *Histoire de l'abdication de Victor-Amédée, roi de Sardaigne*, La Haye, 1734 (autre édition de Francfort).  
H. TOURNELY, *Cursus theologicus dogmaticus et moralis*, Cologne, 1735-1754.  
[Cl. VILLARET], *La belle allemande ou les galanteries de Thérèse*, Halle, 1755; *L'esprit de Voltaire*, s.l., 1759.  
VITRIARI, *Institutiones juris naturae et gentium*, Nuremberg, 1726.  
ZINN, *Descriptio anatomica oculi humani iconibus illustrata*, Göttingen, 1755.

ROYAUME DE SARDAIGNE, SAVOIE ET PIÉMONT

Offre :

- J. VON BIELFELD, *Institutions politiques*, La Haye, 1760.  
BUFFON, *Discours sur la nature des animaux*, Genève, Gosse, 1754.  
J. LE CLERC, *Ars critica*, Amsterdam, 1712.  
A.C.P. CAYLUS, *Recueil de peintures antiques. La mosaïque de Palestrine*, Paris, 1757-1760.  
Abbé Noël CHOMEL, *Dictionnaire économique contenant divers moyens d'augmenter son bien et de conserver sa santé*, Paris, 1740.

DIDEROT, *Œuvres de théâtre*, Bruxelles, 1761.

[Abbé Cl. M. GUYON], *L'oracle des nouveaux Philosophes*, s.l., 1760.

Henri de SAINT-IGNACE, *Tuba magna*, Hollande et Lausanne, 1760; *Les Jésuites convaincus du crime de lèse-majesté*, La Haye, 1757, 1758.

M<sup>me</sup> LEPRINCE DE BEAUMONT, *Magazin des adolescentes*, La Haye, 1760.

Jean LE ROND D'ALEMBERT, *Lettre à Rousseau*, Amsterdam, 1759.

Louis de MAIMBOURG, S.J., *Histoire du Grand Schisme des grecs*, Paris, 1680; *Histoire de la décadence de l'Empire*, Paris, 1713.

*Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, s.l. [Utrecht], 1728-1761.

SOBRINO, *Dictionnaire espagnol-français et français-espagnol*, Bruxelles [Genève, Gosse], 1760.

E. DE VATTEL, *Droit des gens*, Londres [Neuchâtel], 1758.

[Cl. VILLARET], *L'esprit de Voltaire*, s.l., 1759.

VOLTAIRE, *Guerre littéraire ou choix de quelques pièces de M. de V\*\*\* avec les réponses* [Lausanne], 1759; *Candide* [Lyon], 1759; *Recueil de facéties de Paris*, Genève, Cramer 1760; *Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand*, Genève, Cramer, 1759-1763; *Essai sur le siècle de Louis XIV*, Leipzig [Dresde?], 1754; *La pucelle d'Orléans*, Genève, 1757.

*Demande* : —

#### DUCHÉ DE MODÈNE

*Offre* :

FANTONI, *Opuscula medica*, Genève, Pelissari, 1738.

S'GRAVESANDE, *Physica elementa & mathematica*, Leyde [Genève], Gosse, 1748.

D. GREGORY, *Astronomiae, physicae et geometricae elementa*, Genève, Bousquet, 1726.

J. GRIVEL, *Decisiones celeberrimi sequanorum senatus dolani*, Dijon, 1731.

GROTIUS, *De jure belli ac pacis*, Lausanne, 1758.

J.G. HEINECKE, *Opera*, Genève, Cramer & Philibert, 1744-1748.

LANGHANS, *Gouttes glaciales helvétiques*, Lyon et Genève, Bruyset-Ponthus, 1759.

J. LAUNOY, *Opera omnia*, Genève, Bousquet, 1731.

J.J. ROUSSEAU, *Julie ou la Nouvelle Héloïse* [Lyon, Bruyset-Ponthus], 1761.

Henri de SAINT-IGNACE, *Artes jesuitica*, Strasbourg, 1717.

SAVARY DES BRUSLONS, *Dictionnaire du commerce*, Genève, Cramer, 1750.

VOLTAIRE, *Précis de l'Ecclésiaste et du Cantique des Cantiques*, s.l. 1760.

*Demande* :

Cesare BARONIO, *Annales ecclesiastici*, Lucques, 1747-1756; *Index universalis et apparatus*, Lucques, 1759.

J. de MABILLON, *Annales ordinis S. Benedicti*, Lucques, 1739-1745.

RÉPUBLIQUE DE VENISE

*Offre :*

Pierre BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, Amsterdam [Paris], 1740; *Supplément*, ibid., 1750-1756; *Œuvres diverses*, La Haye [Paris], 1737.

Laerzio CHERUBINI, *Magnum bullarium romanum*, Luxembourg [Genève, Bousquet, Pelissari, Gosse], 1727-1758.

[FRÉDÉRIC II de Prusse], *Anti-Machiavel...*, Genève, Gosse, 1759.

*Demande :*

BENOIT XIV, *Bullarium*, Rome et Venise.

ROYAUME DE NAPLES

*Offre :*

Pietro GIANNONE, *Opere posthume*, Palmyra [Lausanne], 1760; *Opere posthume*, Palmyra [Genève, Philibert], 1755; *Istoria civile del Regno di Napoli*, Haia [Genève, Gosse], 1753.

[DE GISORS], *La tactique et discipline militaire selon les nouveaux règlements prussiens*, Francfort, 1759.

SOBRINO, *Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français*, Bruxelles [Genève], Gosse, 1760.

E. DE VATTEL, *Droit des gens*, Londres [Neuchâtel], 1758.

*Demande :* —

ÉTATS PONTIFICAUX

*Offre :*

J. LE ROND d'ALEMBERT, *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, Amsterdam, 1759; *Eléments de musique théorique et pratique suivant les principes de M. Rameau*, Paris, 1759; *Lettre à J.J. Rousseau sur l'article Genève*, Amsterdam, 1759; *Traité de dynamique*, Paris, 1758; *Traité de l'équilibre et du mouvement des fluides*, Paris, 1744; *Réflexions sur la cause générale des vents*, Paris, 1747.

*Les Jésuites convaincus de crime de lèse-majesté*, La Haye, 1757, 1759, 1760.

*Les Jésuites marchands, usuriers, usurpateurs*, La Haye (?), 1759.

MAUPERTUIS, *Œuvres*, Lyon, 1756.

MONTESQUIEU, *Œuvres*, Amsterdam, 1759.

[P.A. NOLIVOS SAINT-CYR], *P.A. Laval comédien à M. J.J. Rousseau, citoyen de Genève*, La Haye, 1758.

J.J. ROUSSEAU, *Le devin du village*, Paris, 1756; *Le discours de Dijon et la réponse*,

Genève, 1750; *Discours sur l'économie politique*, Genève, Du Villard, 1758; *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes*, Amsterdam, 1755; *Lettre à M. d'Alembert*, Amsterdam, 1758.

Jacob VERNET, *Abrégé de l'histoire universelle*, Genève, Gosse, 1753.

*Demande* : —

#### RÉPUBLIQUE DE LUCQUES

*Offre* : —

*Demande* :

*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Lucques, 1758-1768.

#### DUCHÉ DE PARME, PLAISANCE ET GUASTALLE

*Offre* : —

*Demande* : —

#### DUCHÉ DE MILAN

*Offre* :

Abbé Cl. FLEURY, *Histoire ecclésiastique*, Bruxelles [Lausanne?] s.d.

[FRÉDÉRIC II de Prusse], *Œuvres du philosophe de Sans-souci*, Lyon [J.M. Bruyset], 1760.

David GREGORY, *Astronomiae, physicae et geometricae elementa*, Genève, Bousquet, 1726.

*Italie illustrée*, Leyde, 1757.

*Demande* :

Filippo ARGELATI, *Bibliotheca scriptorum mediolanensium*, Milan, 1745.

Francesco MEZZABARBA BIRAGO, *Imperatorum romanorum numismata*, Milan, 1750.

L.A. MURATORI, *Antiquitates italicae aevi*, Milan, 1738-1743.

Carlo SIGONIO, *Opera omnia edita et inedita*, Milan, 1732-1737.

#### RÉPUBLIQUE DE GÈNES

*Offre* :

Laerzio CHERUBINI, *Magnum bullarium romanum*, Luxembourg [Genève], Bousquet, Pelissari, Gosse, 1727-1758.

*Demande* : —

GRAND DUCHÉ DE TOSCANE

*Offre :*

[BENARD], *Eloge de l'enfer*, La Haye, 1759.

Laerzio CHERUBINI, *Magnum bullarium romanum*, Luxembourg [Genève], Bousquet, Pelissari, Gosse, 1727-1758.

[FRÉDÉRIC II de Prusse], *Œuvres du philosophe de Sans-souci*, Lyon, 1760.

HELVETIUS, *De l'esprit*, Paris, 1758.

[Abbé Armand-Pierre JACQUIN], *Lettres parisiennes sur le désir d'être heureux*, Francfort, 1759.

*Les Jésuites convaincus du crime de lèse-majesté*, La Haye, 1757, 1758, 1760.

*Les Jésuites marchands, usurpateurs, usuriers*, La Haye, 1759.

[Abbé MESNIER], *Problème historique : qui des Jésuites ou de Luther et Calvin ont le plus nui à l'Eglise chrétienne*, Utrecht, 1758.

*Nouvelliste économique et littéraire*, La Haye, 1754-1759.

[Claude VILLARET], *L'esprit de Voltaire*, s.l., 1759.

*Demande : —*

## ANNEXE II

### LISTE DES CORRESPONDANTS DE HENRI-ALBERT GOSSE<sup>158</sup> (1759-1761)

#### SUISSE

##### *Anex*

Jenner, le cadet, libraire.

##### *Bâle*

Schorendorff, Johann-Jacob, 1710-1772,  
imprimeur-libraire.

Seyler, Frédéric, libraire.

Thurneysen, Emmanuel, 1749-1806,  
imprimeur-libraire.

Thurneysen, Jean-Rodolphe, 1688-1755,  
imprimeur-libraire.

Werthemann fils & Huber,  
commissionnaires.

##### *Begnins*

Reviol, fils.

##### *Berne*

Droz, libraire

Fellenberg, Daniel von, 1736-1801,  
professeur de droit.

Fischer d'Oberried, Gottlieb, 1736-1797,  
intendant général des Postes.

Fischer de Reichenbach, Béat.

Fischer de Wangen, Béat, 1703-1764  
(bailli de Wangen 1750-1756).

Gaudard, Gabriel, libraire.

Graffenried, Gabriel de, 1727-1810.

Hackbrett, Johann-Rudolf, 1718-1793  
(bailli d'Aarwangen 1762), capitaine  
au service de Sardaigne.

Hackbrett, M<sup>me</sup>, née von Sinner.

Henchoz, Jean-François, libraire.

Les Journalistes (Société typographique  
de Berne).

<sup>158</sup> Cherchant à identifier les correspondants de Gosse, nous avons été amenée à demander des renseignements à plusieurs archives et bibliothèques cantonales ou municipales de Suisse (Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure, Vaud), à diverses archives départementales françaises (Ain, Bas-Rhin, Bouches-du-Rhône, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Haute-Savoie, Hérault, Meurthe-et-Moselle, Savoie, Vaucluse), à des archives d'Etat et à des bibliothèques italiennes (Bergame, Bologne, Coni, Florence, Gênes, Lodi, Lucques, Milan, Modène, Naples, Novare, Pavie, Turin, Venise, Verceil, Vérone, Vicence), à la Bibliothèque royale de La Haye, ainsi qu'à des particuliers. Que toutes les personnes qui nous ont si obligeamment documentée veuillent trouver ici l'expression de notre vive gratitude.

Mortconcourt, Amédée de, rédacteur des « Nouvelles de divers endroits ».  
Sinner, Friedrich von, 1713-1791 (ancien bailli d'Interlaken).  
Tscharner, Vicenz-Bernard von, 1722-1778 (ancien bailli d'Aubonne).

*Biemme*

Wattewille, de.

*Chavornay*

Mingard, Gabriel, 1729-1786, ministre du saint Evangile.

*La Chaux-de-Fonds*

Mélanjoye dit Savoye, David, 1697-1760, marchand libraire.

*Commugny*

Engelsberg, d'.

*Court-en-Prévôté (Berne)*

Exchaquet, fils, ministre du saint Evangile.

*Fribourg*

Boffe, Jean-Charles de, libraire.

*Genève*

Cramer, frères, imprimeurs-libraires.  
Marcet de Mézières, Isaac, 1732-?.  
De Tournes, frères, imprimeurs-libraires.

*Lausanne*

Arnay, Sigismond d', 1726-1794, libraire.  
Chapuis, Antoine, imprimeur-libraire.

Chapuis, Marc-Michel, imprimeur-libraire.

Cheseaux, Charles Loys de, 1730-1789, physicien et économiste.

Court, Antoine, 1695-1760, et fils, ministres du saint Evangile.

Grand, Noé J., conseiller (métral en 1761).

Heubach, Jean-Pierre, libraire.

Klinkowstrom.

Mingard, M<sup>me</sup>.

Stage, commis chez S. d'Arnay.

Tissot, Auguste, 1728-1797,

Dr en médecine, professeur à l'Université de Pavie et à l'Académie de Lausanne.

*Le Locle*

Girardet, Samuel, † 1807, libraire.

*Lwins-à-la-Côte*

Wattewille, de.

*Lucens*

Jenner, le cadet, libraire.

*Montpreveyres*

Pictet, Jean-François, 1699-1778, ministre du saint Evangile.

*Morat*

Gaillard, Jean-Jacques, libraire.

*Morges*

Arnaud, commissionnaire.

Blanchenay, frères, commissionnaires.

Favre, ministre du saint Evangile.

Monod, commissionnaire.



*Moûtiers*

Mermod.

*Neuchâtel*

Borel, Erhard, (manufacture de papier de Serrières).

*Nyon*

Nicole & Bessonnet, négociants.

*Ouchy*

Panchaud & Neveu, commissionnaires.

*Rolle*

Favre, ministre du saint Evangile.

*Romainmôtier*

Gross de Trévelin, Karl, 1701-1763  
(bailli de Romainmôtier, 1756).  
Matthieu, commis au bureau des Postes.

*Schaffhouse*

Ott, Jean-Henri, 1742-1777?,  
commissionnaire.  
Pfister, Tobias, fils, 1734-1785,  
commissionnaire.

*Soleure*

Anzillon de Berville, Louis Claude,  
trésorier général des Liges suisses,  
Grisons et alliés.  
Bailleux, Nicolas, secrétaire à  
l'Ambassade de France.

*Vevey*

Chenebié, Paul-Abraham, libraire.  
Roulet, François-Nicolas, notaire.  
Roux, avocat.

*Yverdon*

Correvon, Jean, associé de M. Christin,  
libraire.

Decoppet, Vincent, commissionnaire.  
Gingins de Moiry, dame baillive de,  
née Hackbrett, épouse de Victor  
(bailli d'Yverdon 1758-1765).  
Hackbrett, M<sup>me</sup>, née von Sinner.

*Zurich*

Heidegger & C<sup>ie</sup>, imprimeurs-libraires.  
Orell & C<sup>ie</sup>, imprimeurs-libraires.

FRANCE

*Aix-en-Provence*

Subé, libraire.

*Ambérieux (Ain)*

Grumet, curé Philippe-Aimé, † 1795.

*Ambronay (Ain)*

Bernardin, révérend père.

*Auxerre*

Fournier, imprimeur-libraire.

*Belley-en-Bugey*

Bonifax, médecin.

*Bilhac (Haute-Loire)*

Bonifax, médecin.

*Cerdon (Ain)*

Dubreuil (manufacture de papier  
de Pont-de-Préaux)

*Dijon*

Girard, Charlotte, veuve de  
J. B. Coignard, libraire.

*Grenoble*

Chevrier, Guillaume, commissionnaire.

*Besançon*

Charmet, Jean-Baptiste, & C<sup>ie</sup>,  
libraires.

*Lyon*

Broenner, J. Ch.  
Bruyset, Jean-Marie, imprimeur-libraire.  
Bruyset-Ponthus, Pierre, imprimeur-  
libraire.  
Deville, Jean, libraire.  
Duflos, père, marchand d'estampes.  
Duplain, Pierre, libraire.  
Gajet de Lancin, avocat au Parlement  
et aux Cours de Lyon.  
Los Rios, libraire dans les halles de la  
Grenelle.  
Magneunin, commissionnaire.  
Périsse, Antoine, libraire.  
Regnault, Geoffroy, imprimeur-libraire.  
Réguillat, Jean-Baptiste, imprimeur-  
libraire.  
Rigolet, François, libraire.  
Russard, commis chez J. M. Bruyset.

*Livron (Drôme)*

de Livron, fils.

*Marseille*

Collomb, Joseph, négociant à la  
Canebière.  
Collomb, le cadet, libraire.  
Mossy, Jean, libraire.

*Meyriat (Ain)*

[Dom Samouël], procureur de  
la chartreuse (manufacture de papier).

*Montpellier*

Tandon, Gabriel, négociant.

*Morez*

Morel, avocat.

*Musinens, château de (Ain)*

Châtillon, comte de.

*Nancy*

Fourquin, Anthoine, 1719-1787, libraire.

*Paris*

Desaint & Saillant, libraires.  
Duchesne, Guy, libraire.  
Jombert, veuve, libraire.

*Rouen*

Le Breton, Antoine, commissionnaire.  
Machuel, Pierre, l'aîné, imprimeur-  
libraire.

*Strasbourg*

Dulsecker, Jean-Daniel, 1700-1775,  
libraire.  
Stein, Jean-Frédéric, 1733-1784, libraire.

*Le Havre*

Prior & Prior, fils, assureurs maritimes.

COMTAT VENAISSIN

*Avignon*

Chambeau, libraire.  
Delaire, Pierre, 174?-1772, imprimeur.  
Delorme, J. B. & Guibert, François,  
imprimeurs.

Girard, François, veuve, imprimeur.  
Giroud, Alexandre, libraire.  
Guilhermont (ou Guilhermot),  
Jean Baptiste, imprimeur-libraire de  
la ville et du Saint-Office.  
Mérande, libraire.

Du Col, révérend père.  
Dom. Estévent, prieur de l'Abbaye  
royale des bénédictins.

*Thonon*  
Pelloux, professeur.  
Vignet, Joseph, avocat.

ROYAUME DE SARDAIGNE  
SAVOIE

PIÉMONT

*Annecy*  
Burdet, J. B., libraire.  
Du Col, révérend père.

*Bonneville*  
Rey, trésorier.

*Chambéry*  
Des Marches.  
Castagnery, Pierre-Antoine, baron  
de Châteauneuf, 1693-1775.

*La Chapelle d'Abondance*  
Maxit, avocat.

*Collonges-sous-Salève*  
Estévent, Bertholet, frère du prieur  
de Talloires.

*Saint-Jean-de-Maurienne*  
Bertrand, avocat au Sénat de Savoie.

*Saint-Jorioz*  
Du Col, révérend père.

*Talloires*  
Dom., Audé, procureur de l'Abbaye  
royale des bénédictins.

*Casal Monferrat*  
Beccari, révérend père Domenico  
Tommaso.  
Radicati di Coconato, comte Ignace,  
mathématicien.

*Coni*  
La Tour, comte Joseph de, officier  
au régiment de Savoie.

*Domodossola*  
Pianzolo, libraire.

*Novare*  
Leullier, ecclésiastique.

*Saint-Jean-de-Luzerne*  
Appia, ministre du saint Evangile.

*Suze*  
Ammann, J. D., chapelain du régiment  
von Sprecher.  
Hackbrett, Johann Rudolf, 1718-1793,  
capitaine au service de Sardaigne.  
Perini, officier au régiment von Sprecher.  
Secchi, capitaine-lieutenant au régiment  
von Sprecher.  
von Tscherner, le cadet, officier au  
service de Sardaigne.

*Saluzzo*

Zugano, révérend père Vittore.

*Turin*

Allioni, Carlo, 1728-1804, médecin et botaniste.

Beccaria, Giov. Battista, 1716-1787, professeur de physique expérimentale.

Berta, abbé Francesco, 1709-1787, conservateur de la Bibliothèque royale.

Bertolet, commissionnaire.

Bonnet, frères, négociants.

Caroccio di Villar, comte Vittorio

Giuseppe, † 1780.

Carburi, comte Giovan Battista, médecin de l'Hôpital royal, professeur de médecine à l'Université de Turin.

De Joannis, libraire.

De Rossi, Giuseppe Antonio Onorato, 1732-1817, libraire.

Hackbrett, Johann Rudolf, 1718-1793, capitaine au service de Sardaigne.

Lianna, Jean-Gabriel, horloger de S. A. S. le prince de Carignan.

Maxit, chanoine de Saint Antoine.

Morano, Giorgio Domenico Maria, libraire.

Nadal, Jacques-Antoine & Rigaud, négociants à Genève et à Turin.

Pasqualon, libraire.

Perron, secrétaire au Bureau des fermes.

Reycend, Guibert & Orgeas, libraires.

Reycend, Guibert & Sylvestre, libraires.

Rigaud, Jacques, négociant.

Rigaud, Aléran & Signoret, négociants.

Serpolini & Trave, commissionnaires.

Somis, comte Carlo Ignazio, professeur de médecine à l'Université de Turin.

Trucchi, Richard & Albea, commissionnaires.

Valsecchi, J. B., commissionnaire.

*Exilles*

Perini, officier au régiment von Sprecher.

ÉTATS PONTIFICAUX

*Bologne*

Della Volpe, Lelio, libraire.

Taruffi, frères, libraires.

Zanchini, chanoine.

*Pesaro*

Marini, chanoine Saverio.

*Rome*

Bouchard, libraire.

DUCHÉ DE MODÈNE

*Reggio*

Foà, Mosé Beniamino, libraire.

Ramaille de Collonges, lieutenant-colonel.

Soliano Raschini, comte Antonio, (né en 1699), mathématicien, directeur des fortifications et des fabriques du duc Ercole Rinaldo d'Este.

*Modène*

Venturini, Leonardo, imprimeur-libraire.

RÉPUBLIQUE DE GÈNES

*Gênes*

Cavellera, Giovan Battista, directeur général des Postes.

Flotard, Giacomo, négociant en étoffes.

Maystre, Paul & C<sup>ie</sup>, libraires.  
Semino, négociant.  
Spinola, Giuseppe, inquisiteur d'Etat.

DUCHÉ DE PARME,  
PLAISANCE ET GUASTALLE

*Parme*  
Faure, frères, libraires.  
Monti, Paul, héritiers, libraires.

ROYAUME DE NAPLES

*Bénévent*  
Gueta, Jean-Baptiste, libraire.

*Naples*  
Gravier, Jean & C<sup>ie</sup>, libraires.  
Liquier, frères et neveux & C<sup>ie</sup>,  
négociants.  
Rolland & Hermil, libraires.

RÉPUBLIQUE DE VENISE

*Venise*  
Baseggio, Lorenzo, libraire.  
Coletti, Sebastiano, libraire.  
Pasquali, Giambattista, libraire.  
Perlini, Giovanni Antonio, libraire.  
Pitteri, Francesco, libraire.  
Storti, Gaspare, libraire.

*Bergame*  
Rotigni, Vincenzo Carlo (Don Costantino), 1696-1776, professeur de théologie.

*Vicence*  
Sale Manfredi Repeta di San Damiano,  
marquis Ottaviano.

*Vérone*  
Torelli, Giuseppe, 1721-1781, lettré,  
poète.

GRAND DUCHÉ DE TOSCANE

*Florence*  
Bouchard, Joseph, libraire.  
Tartini, Giovan Gaetano, & Franchi,  
Santi, imprimeurs-libraires.  
Tavolfi, Liborio, négociant.

*Livourne*  
Malan & Martin, frères, négociants.

DUCHÉ DE MILAN

*Milan*  
Borromeo, comte Renato.  
Borromeo, comtesse Marianne, née  
Odescalchi.  
Casiraghi, libraire.  
Carrozzio, Giuseppe, & Papis, Giuseppe,  
libraires.  
Casati, abbé des Bénédictins de San  
Simpliciano.  
Franci, négociant.  
Maggione, Bianchi & Balestriero,  
négociants.  
Reycend, Pierre & fils, libraires.  
Sevesi, Giuseppe, secrétaire du comte  
Borromeo.  
Tedeschi, Gaspare, libraire.  
Volpino, négociant.

*Pavie*  
Bellisomi, marquise Marianna Teresa  
de la Corcelle de Porcy, veuve du  
marquis Gaetano Annibale.

Monti, M<sup>me</sup>, veuve de l'avocat.  
Ramaille de Collonges, lieutenant-colonel.

*Lodi*  
Ramaille de Collonges, lieutenant-colonel.

RÉPUBLIQUE DE LUCQUES

*Lucques*  
Giuntini, Vincenzo, imprimeur-libraire.

PORTUGAL

*Lisbonne*  
Bertrand, Jean-Joseph, libraire.  
Bertrand, Martin, libraire.  
Bonnardel, Laurent Antoine & C<sup>ie</sup>, libraires.  
Collomb, Hugues Gaëtan, libraire.  
Ginioux, frères & neveux, libraires.  
Gomes Costa, Manuel, agent maritime.  
Grégoire, Joseph.

SUÈDE

*Stockholm*  
Kiesewetter, Gottfried, imprimeur-libraire.

EMPIRE

*Augsbourg*  
Wolff, Joseph, libraire.

*Berlin*  
Fuchs, Gottlieb & C<sup>ie</sup>, libraires.

*Brême*  
Forster, Niklaus & fils, libraires.

*Cologne*  
Bucholt, Fleschmann & C<sup>ie</sup>, libraires.  
Metternich, Franz-Wilhelm-Iosef, 1733-1791, libraire.  
Noethen, Heinrich, † 1761, libraire.

*Dresde*  
Walther, Georg Conrad, 1705-1778, imprimeur-libraire.

*Francfort*  
van Duren, frères, libraires.  
Franck & C<sup>ie</sup>, négociants.  
Garbe, Jean Gottlieb, libraire.  
Knoch, veuve, & Eslinger, libraires.  
D'Orville, J. N. & fils, commissionnaires.  
Stock, Schilling & Weber, libraires.  
Varrentrapp, Franz, 1706-1785, imprimeur-libraire.

*Gotha*  
Mevius, Johann-Paul, libraire.

*Halle*  
Imprimerie de l'Orphelinat.

*Helmstadt*  
Weygand, Friedrich, 1742-1807, libraire.

*Leipzig*  
Weidmann, veuve, libraire.

*Nuremberg*  
Lochner, Johann Georg, libraire.  
Schwarzkopf, Wolfgang, libraire.

*Ratisbonne*

Peez, Johann Conrad, &  
Bader, Emmerich-Félicien, libraires.

*Stuttgart*

Erhard, Jean Chrétien, & fils, libraires.  
Metzler, Johann-Benedikt, 1727-1797,  
libraire.

*Ulm*

Gaum, Johann-Friedrich, libraire.

*Vienne*

Kraus, J.P., libraire.

*Würzburg*

Stahel, Johann-Jakob, 1723-1787,  
libraire.

PROVINCES-UNIES

*Amsterdam*

Châtelain, Zacharie & fils, libraires.  
van Harreveld, libraire.  
Néaulme, Jean, libraire.  
Rey, Marc-Michel, 1720-1780, (établi  
à Amsterdam depuis 1745), libraire.  
Schneider, J. H., imprimeur-libraire.  
Schreuder, Jean, & Mortier, Pierre,  
libraires.

*Leyde*

Haak, Corneille, commissionnaire.  
Luzac, Elie, libraire.  
Wetstein, Jacobus, né en 1706, libraire.